

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OCÉAN

---

(Traduit du Recueil du COLONEL PATTEN.)

Pour la *Revue Canadienne*.

Sombre et fier océan dont la crête écumeuse  
Semble toujours la même et change à chaque instant ;  
Combien de voyageurs, sur ta vague brumeuse,  
Vont chercher la fortune ou le nom éclatant !  
La mère te maudit lorsque ton flot perfide  
Engloutit un enfant tendrement adoré ;  
La pauvre fiancée, ouvrant son œil humide,  
A sondé longuement ton horizon doré.  
Hélas ! son désespoir entrevoit sous ton onde,  
Tout là-bas, une tombe isolée et profonde.  
Roule, roule ta vague et ton flot séducteur,  
Océan sans repos et qui grondes sans cesse,  
Brillant comme nos jours que le soleil caresse,  
Comme eux ton flot renferme un mirage trompeur !

NAPOLÉON LEGENDRE.

---

# L'AVEUGLEMENT SCIENTIFIQUE

PAR LE R. P. IGNACE CARBONELLE, S. J.

Docteur ès-sciences physiques et mathématiques, à Bruxelles. (INÉDIT.)

(Suite)

Nos matérialistes se rencontrent souvent avec ceux dont le livre de la Sagesse nous a conservé les paroles. Ceux-ci, nous l'avons vu, se promettaient l'oubli et le néant. Nos contemporains écrivent :

“ Rien ne vaut le mol oreiller de l'oubli. Ne plus être est sans doute un grand bien, mais n'avoir jamais été aurait beaucoup mieux valu. ”

Les uns concluaient : *Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter* (1). Les autres enseignent que :

“ L'idéal est de jouir le plus possible en travaillant le moins possible. ”

On disait autrefois : *Opprimamus pauperem justum..... sit autem fortitudo nostra lex justitiæ ; quod enim infirmum est inutile inventur* (2), aujourd'hui on dit :

“ Il faut que nous sachions user de la contrainte. ” “ La vérité, c'est nous qui la créons ; les vérités sociales, c'est nous qui les définissons. ”

“ Comment ? par la force. C'est la force seule qui dans ce monde crée et conserve, c'est elle qui fixe les nécessités sociales et les règles du droit ; car un droit sans force n'est qu'un mot :

(1) Sap. II.

(2) Ibid.

“Quoi qu'on en dise, non-seulement la force prime le droit, ce qui du reste ne signifie pas grand chose ; mais la force c'est le droit.”

Voilà ce qu'on appelle la morale scientifique ; parce que cela dérive naturellement des dogmes que les athées et les matérialistes enseignent au nom de la science moderne. Les principes sont révoltants, mais la pratique est encore pire. Nous renonçons à le prouver par de nouvelles citations ; car, pour quelques-unes, nous arriverions à cette catégorie de preuves pour lesquelles les magistrats exigent ordinairement le huis-clos ; pour les autres des faits récents parlent assez haut. Ils font encore retentir à nos oreilles des clameurs comme celles qu'enregistrait déjà le livre de la Sagesse : *Circumveniamus ergo justum..... Factus est in translationem cogitationum nostrarum. Gravis est nobis etiam ad videndum... Contumelia et tormento interrogemus eum... Morte turpissima condemnemus eum* (1). Tant il est vrai qu'à toute époque, ces dogmes horribles, couverts ou non de formules scientifiques, produisent nécessairement dans les masses la même barbarie.

Nous citions tout à l'heure ce que disaient de l'importance sociale de la science ceux que Dieu lui-même a établi dans le monde pour y garder le dépôt de la foi. Poussons la citation plus loin, et à la lumière des faits que nous venons de rappeler, nous y verrons que l'Eglise est en même temps la gardienne de la civilisation et de la morale : Elle ne défend certes pas “aux sciences d'employer, chacune dans son domaine, ses propres principes et sa propre méthode ; mais tout en leur reconnaissant cette juste liberté, elle s'efforce d'empêcher que l'opposition à l'enseignement divin ne leur inocule des erreurs ou que, sorties de leurs frontières, elles ne s'annexent et ne révolutionnent le domaine de la foi” (2).

Le devoir des chrétiens est de s'associer à cette prévoyante sollicitude. Nous devons défendre la vérité religieuse en tout temps et sur tous les points où on l'attaque ; et puisque ses ennemis sont intéressés à la combattre aujourd'hui sur le terrain scientifique, c'est là que nous devons aujourd'hui l'affirmer et la soutenir. Nous le devons au nom de cet amour profond qui nous attache à la foi chrétienne, à la religion révélée. Car cette religion repose sur la philosophie spiritualiste et religieuse que l'on essaie de renverser. Nous le devons au nom de cette charité universelle dont le divin

(1) Sap. II.

(2) Nec sane ipsa vetat, ne hujusmodi disciplinæ in pro quæque ambitu propriis utantur principiis et proprio methodo ; sed justam hanc libertatem agnoscens, id sedulo cavet, ne divinæ doctrinæ repugnando errores in se suscipiant ; de Fid. cath. C. IV.)

fondateur du christianisme nous a fait un précepte ; car ces malheureux que l'on trompe autour de nous sont nos frères ; comme nous ils ont pour père ce Dieu qu'on leur apprend à renier ; comme nous ils sont appelés à l'héritage dont on veut leur ravir l'espérance. Nous le devons au nom de la civilisation et de la morale, qui s'abîment nécessairement dès qu'on cache à la société la vue de la Providence divine et de la responsabilité humaine. Nous le devons enfin pour l'honneur même de la science ; car on la déshonore quand on la met au service de l'orgueil et de toutes les passions révoltées, quand on la fait mentir aux ignorants, fausser leur conscience, étouffer en eux les convictions qui les élèvent, et montrer "à l'espoir du vice l'asile horrible du néant."

Ce devoir incombe particulièrement aux philosophes et aux savants ; car c'est sur leur commune frontière que l'erreur s'agite aujourd'hui. C'est là qu'affluent les révoltés, parce que les terres voisines récemment découvertes, encore mal connues, sont un théâtre excellent pour leurs exploits nocturnes. Pour en purger le pays les honnêtes gens ne doivent pas se contenter d'y faire la police, d'examiner les papiers des aventuriers, et d'arrêter les malfaiteurs ; ils doivent en outre défricher, bâtir, dresser des cartes, établir des communications. En d'autres termes, il ne faut pas se contenter de réfuter les erreurs, il faut directement contribuer à la découverte des vérités ; il faut vulgariser ces parties de la science à l'usage des philosophes, il faut répandre en même temps des vraies notions philosophiques parmi les savants. La défense ne suffit pas, il faut songer à la colonisation. Si la première est une nécessité peut-être plus urgente, la seconde est un avantage certainement plus durable. Nous croyons que plusieurs parties de la philosophie peuvent aujourd'hui, grâce à certaines découvertes scientifiques, gagner en clarté et en précision. Pourquoi négligerions-nous ce progrès ? Tout le monde en profitera, sauf les adversaires de la vérité. Sans doute il y a des sujets où l'on ne doit pas se hâter d'innover ; et, après la théologie, c'est probablement la philosophie qui exige sous ce rapport le plus de prudence, de modération et, je dirai même, de modestie. Mais il n'est pas moins vrai qu'aucune branche des connaissances humaines n'est condamnée à l'immobilité. Partout le progrès est la récompense promise au travail et à la recherche.

Le progrès est quelque chose de plus ; c'est une force, car il donne de l'autorité. C'est au progrès réalisé par elle que la science doit une partie de sa puissance sociale. Les adversaires que nous avons à combattre le savent bien ; aussi ils n'oublient pas de s'en attribuer le monopole. Ceux-là même qui s'indignent

avec le plus d'éloquence à la vue des progrès de la religion dans le monde, manquent rarement une occasion de déclarer que, devant leur science, la religion s'en va.

“ Quiconque, dit M. S. W. Draper (1), connaît la situation intellectuelle des classes éclairées en Europe et en Amérique, sait qu'elles s'éloignent chaque jour davantage des croyances religieuses établies, et que si quelques hommes seulement accusent leur divergence, des masses considérables opèrent leur scission en silence et en secret. ”

“ Le mouvement est si fort, si irrésistible, qu'il ne saurait être arrêté par le mépris ni par la force. La dérision, l'injure, la contrainte, tout est impuissant contre lui, et le temps approche où devront se réaliser les effets politiques de la révolution religieuse. ”

Ce genre d'assertion, nous allions dire de réclame, a évidemment pour but d'entraîner les naïfs par le prestige du progrès. La tactique n'est pas neuve, nous le verrons, mais on ne peut pas dire qu'elle soit usée. Elle compte toujours parmi les meilleurs moyens des adversaires de la religion ; bien peu d'entre eux ont assez de confiance dans leurs autres ressources pour renoncer à celle-là. Ils n'ont garde en particulier de s'en priver sur le terrain scientifique ; ils vont même jusqu'à refaire l'histoire, à l'usage de leurs disciples, pour bien leur persuader que le christianisme, cet éternel ennemi du progrès, a fini par être vaincu par la science toujours persécutée.

“ L'antagonisme dont nous sommes témoins, poursuit M. Draper, a commencé le jour où le christianisme est devenu une puissance politique. Depuis ce moment la Religion et la science sont en présence. Une révélation divine exclue (sic) nécessairement la contradiction. Elle exclue [sic] le progrès des idées, et tout ce qui émane de la spontanéité humaine..... ”

“ L'histoire de la science n'est pas seulement l'histoire de ses découvertes. C'est encore celle du conflit existant entre ces deux puissances contraires ; d'une part la force expansive de l'intelligence humaine ; d'autre part la compression exercée par la foi traditionnelle et par les intérêts humains..... ”

“ Les ténèbres intellectuelles qui se sont répandues alors sur l'Europe, commencent aujourd'hui à se dissiper. L'aurore d'un jour meilleur luit maintenant sur nous. La société invoque la lumière pour voir enfin la route qu'elle suit. Elle s'aperçoit

(1) Les conflits de la science et de la Religion—Préface.—Je n'ai pas le texte anglais de cet ouvrage, et je suis obligé de le citer d'après la traduction un peu gauche, publiée par le libraire Germer Baillière.

“clairement qu'elle vient de quitter la trace qu'elle suivait sur l'Océan, et qu'elle est partie sur une mer inconnue pour un autre voyage, à la conquête de la civilisation.....”

Tel est, en résumé, l'histoire scientifique qui a cours dans un certain monde. Nous laissons à d'autres le soin d'examiner historiquement ces prétendus conflits de la religion ; c'est-à-dire, comme l'avoue M. Draper, de l'Eglise catholique et de la science. A ce point de vue, nous nous contenterons ici d'une remarque. Cette Eglise, ennemie déclarée de la science, proclamait naguère, dans la première constitution dogmatique du concile du Vatican, que loin de s'opposer aux recherches scientifiques, elle les aide et les encourage de toutes ses forces. Loin de susciter les conflits, elle déclarait qu'au fond il n'y a jamais de conflit possible. *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest.* C'est là, on en conviendra, une singulière façon de prévenir ses fidèles contre son ennemie.

Mais ce que nous devons relever c'est l'étrange manière dont on a récemment imaginé de concevoir le progrès scientifique, afin de l'identifier avec l'histoire de l'athéisme et du matérialisme. C'a été une tentative hardie, si hardie même qu'en dépit de l'adage *audentes fortuna juvat*, elle ne pouvait pas réussir. Nous l'examinerons dans le chapitre suivant.

Nous aborderons ensuite les divers points, où, comme nous l'avons dit plus haut, la science et la philosophie se rencontrent : la théorie atomique, la création, l'infinité de l'univers dans l'espace et dans le temps, les lois générales du monde matériel, telle que la constance de la masse et de l'énergie ; l'état final vers lequel converge l'ensemble des phénomènes ; la Providence, la prière, le miracle ; la cause des phénomènes vitaux dans les plantes et dans les animaux ; l'homme, la spiritualité de l'âme, l'union de l'âme avec le corps ; la différence essentielle entre l'homme et les animaux, la formation des organismes végétaux et animaux.

(à continuer)

## DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE

---

Il y a dans le chant grégorien deux qualités essentielles à considérer : la convenance et la raison. Ces qualités lui ont été imprimées dès sa naissance et le font en quelque sorte immuable. La convenance tient à une chaste simplicité de forme, et au respect dû à l'objet pour lequel la vraie musique sacrée a été établie ; la raison puise sa source dans la sagesse des Pères de l'Eglise. Hors de là, il n'existe qu'une interminable discussion et un chaos impossible à débrouiller.

L'idée d'une perfectibilité constante du système liturgique et d'une sincère alliance de ce dernier avec le genre profane est absolument contraire à la nature de la prière et à l'intention de l'Eglise. Le développement de l'art pour l'art en lui-même exige une culture exclusive, une sollicitude jalouse et de continuelles recherches ; or, la musique religieuse n'étant qu'un auxiliaire parfaitement défini ne doit subir aucune modification de nature à rompre son unité nécessaire. Telle est la base sur laquelle il faut s'appuyer pour acquérir l'espérance d'une heureuse réforme, mais telle est aussi le point difficile de la question, si, comme les partisans de la tonalité moderne, on s'aventure imprudemment dans la voie d'une esthétique vague et particulière à chacun.

Ce qui est beau est beau, dit-on, sans pousser plus avant la réflexion, et sans plus s'inquiéter des mauvais effets qui peuvent en ressortir. On va même jusqu'à croire que toute inspiration, quelle qu'en soit la cause, peut servir au culte de Dieu. Drapez un peu plus la Vénus de Milo — semblent crier les adeptes du progrès quand même — et avec un peu de bonne volonté, vous aurez un sujet religieux, selon votre convenance et votre caprice. Dérobez à la scène la première mélodie venue ; adaptez-y de pieuses paroles, répétez ces mêmes paroles, dix fois, vingt fois de suite, selon l'exigence de la facture et du rythme ; intervertissez en le sens par la fantaisie de l'art actuel, et vous pourrez

encore chanter avec piété les louanges du Seigneur. Telles sont les conséquences de cette fausse proposition, à savoir qu'une chose peut être toujours bonne quelles que soient les altérations que le caprice lui fasse subir. S'il en était ainsi, l'idée mère, c'est-à-dire l'idée religieuse, qui, même chez les anciens, présidait jusqu'aux fêtes populaires, ne pourrait affirmer la supériorité de ses droits, et le chant ecclésiastique, puisé à des sources plus que suspectes et formé çà et là d'épaves et d'emprunts, ne serait qu'hybride et mensonger. Il n'aurait ni la sève, ni le génie, ni l'indépendance qui lui sont propres, ni enfin ce foyer d'amour et de vérité qui le caractérise d'une manière si sublime. Les œuvres vraiment religieuses sont dégagées des passions humaines; or l'art moderne découle immédiatement de ces dernières, et ses plus belles tendances ne peuvent complètement s'en départir. Les émotions de l'âme diffèrent de celles des sens : les unes procurent une douce quiétude et conviennent à la prière; tandis que les autres émoussent les sens et troublent l'imagination. Donnons pour exemple de ces dernières le théâtre, sans exception, et ce que dans le genre lyrique, il inspire d'anormal pour la musique religieuse.

Cette distinction tient à l'évidence ainsi qu'à un goût parfaitement épuré. Malheureusement, ce goût, si précieux et si inviolable, est généralement méconnu du plus grand nombre. Tous les jours on remarque cette triste lacune chez des gens civilisés d'ailleurs, mais que le flambeau de l'idéal n'a pas éclairés de sa vive lumière. Où donc en est la cause, sinon dans cet attachement à la matière qui fait que l'on tourne sans cesse dans un cercle prosaïque d'exigences plus ou moins justifiables, et que l'on ignore les hautes aspirations dont notre nature est susceptible. A côté de la vie réelle avec ses misères inévitables et ses fausses illusions, il est une intuition cachée de la perfection. Cette faculté intérieure est comme le reflet lointain de l'inaltérable et pure vérité dont l'homme était pénétré avant sa déchéance et, qui, maintenant encore le reporte, quoique déchu, vers l'idéal poétique et sacré de sa première condition. Le besoin qu'a le fini de se fondre dans l'infini s'impose impérieusement à l'âme et la dégage en quelque sorte de son enveloppe matérielle. La culture des sentiments élevés ennoblit le cœur, adoucit les mœurs et leur donne une forme sympathique; elle procure enfin à l'esprit de nobles et utiles jouissances. Or, rien autant que l'art religieux ne comporte cette faculté ainsi que les avantages qui s'y rattachent. Par sa nature, il domine par-dessus les autres arts et leur impose les lois nécessaires à leur développement. Il se manifeste

dès la plus haute antiquité, par ses temples, ses sculptures et ses psalmodies : David est le musicien inspiré de l'ancienne loi, et Salomon élève au vrai Dieu le plus majestueux des sanctuaires. Les Grecs entrent au milieu de la confusion païenne l'image d'un principe supérieur et rationnel, et Jupiter représente l'autorité surnaturelle de même que le suprême effort de leurs croyances. Les attributs de ce dieu incomparable étaient la grandeur et la puissance : aussi l'imagination d'alors ne pouvait trouver une expression trop digne pour célébrer les honneurs dus à la majesté de l'Olympe. Le marbre s'animait sous le ciseau de Phidias, et l'architecture présentait ces lignes pures et sévères qui devaient servir de modèle à la postérité la plus reculée.

Enfin le christianisme réhabilita la société et fixa l'ordre moral des sciences et des arts ; mais il dut auparavant s'épurer au creuset de la persécution. La réforme du genre humain s'affirma donc dans les épreuves, après quoi elle enfanta un art régénéré et civilisateur. La musique, entre autres, fut soumise au contrôle ecclésiastique et ne conserva que les bonnes traditions des anciens. Elle se dégagea de ce qui portait au plaisir et à la frivolité, c'est-à-dire des modes trop excitants dont le danger avait été signalé par Platon lui-même.

Les Saints-Pères élaguèrent eux-mêmes la modalité grecque, à cause de la placide et sévère influence que l'art musical doit exercer sur les fidèles en devenant pour eux un discret stimulant à la prière. Or cette influence est déterminée par une simplicité populaire et intelligible. " Le chant ecclésiastique, dit l'abbé Mehling, doit être simple, afin que, dans les plus humbles paroisses, on ne soit pas privé d'une ressource si propre à relever les fêtes chrétiennes. Il doit être simple aussi pour être goûté de tous, car, dans les villes même, la masse des fidèles est étrangère aux raffinements de l'art : c'est pour elle une langue savante qu'elle ne comprend pas." De même qu'il existe des moyens clairs et uniformes pour régir certains sentiments obligés de l'âme, tels que la piété et l'amour divin, de même il est dans l'art des formes particulières ayant un but aussi déterminé, et le chant grégorien, qui en est un exemple, ne saurait être variable comme tonalité, parce qu'il a été logiquement établi par de savants et saints Docteurs. D'ailleurs, ce serait une grave erreur d'assujettir la musique religieuse aux divers changements apportés par le caprice et les vicissitudes du temps et des mœurs. Il faut donc réduire à deux définitions distinctes le système ecclésiastique et le genre moderne. Le premier se compose de huit modes extraits de l'ancienne tonalité ; le second repose sur deux gammes, dont l'une majeure

et l'autre mineure ; il se distingue en outre par l'harmonie, la modulation, le genre chromatique et la dissonance, autant d'éléments propres à exciter les passions. Enfin, l'un a été adopté par l'Eglise, dès le Vème siècle, tandis que plus tard, l'autre fut rejeté par les Conciles, non pour cause d'infériorité artistique, mais à raison de sa sentimentalité mondaine et de l'inconvenance relative de son application.

Pourquoi cette distinction, si ce n'est que l'art moderne ayant secoué le joug religieux ne possède aucun frein, tombe inévitablement dans la licence et se met au service de la matière. L'habitude ou plutôt l'expérience des gens du monde appuie clairement cette assertion.

Quelques-uns peuvent dire : mais nous ne ressentons nullement ces impressions dangereuses que vous signalez en défendant une *vieille école* ; comment donc se fait-il que vous vous attaquiez à une chose que nous aimons et que nous admirons avec la plus grande confiance ? Un instant, messieurs, s'il vous plaît. Seriez-vous par hasard logiques, en admettant un principe pour la seule raison qu'il flatte vos intérêts et vos plaisirs ? Non, cela est impossible, car le mensonge peut aussi tromper nos sens et notre raison. Le vrai de la chose, est que vous êtes sous l'empire du sentimentalisme et que vous glissez sur la pente fatale où s'engagent follement les esprits libéraux et exhubérants de notre époque. Il reste bien d'autres arguments contre la mauvaaise influence de la musique moderne à l'église et contre la préférence illogique de ses partisans. Ou ceux-ci ne réfléchissent pas, ou ils ignorent complètement cette matière, ce qui les rend incapables de discuter ; ou ils ne la comprennent qu'imparfaitement et n'ont que des moyens restreints pour se défendre.

Ils ne peuvent sortir de ce dédale : leur ignorance, trouvaient-ils une issue, viendrait encore se heurter à d'autres raisonnements victorieux. Ces gens confiants et débonnaires procèdent toujours aveuglément, et cela atténue en quelque sorte le tort qu'on est forcé de leur imputer. Le plus souvent ils n'ont pas connu le monde ni vu de près ses raffinements et ses artifices ; le fluide subtil et pénétrant des spectacles n'a jamais irrité leur organisme ; enfin, comme ces papillons légers et inconscients, ils ne se sont jamais brûlé les ailes aux feux attrayants, mais pernicieux de la rampe. Parce qu'ils ont heureusement évité ces dangers, doivent-ils pour cela se jeter dans d'autres écarts ? Croirait-on que beaucoup de ces enthousiastes naïfs—pour ne pas dire le plus grand nombre—embrouillent et torturent l'art des Mozart et des Haydn avec l'aplomb le plus merveilleux et l'inconséquence la plus flagrante.

Nous n'en voulons pour preuve que leur ignorance de faire chanter à voix égales les partitions de ces maîtres. Ils devraient savoir que, même dans toute maîtrise régulière et soignée, l'on n'a jamais aussi bien rendu le style moderne qu'à l'opéra ou dans une salle de concert, et que cette raison seule suffit pour exclure tout élément profane de l'église ; sinon, cette dernière n'est plus, selon les expressions de Mgr. Mermillod, qu'une *succursale* envahie par le *naturalisme* et les *productions mondaines*.

Une autre erreur de leur part, est de juger à tort et à travers des causes et des effets de l'inspiration. Tel compositeur, renommé par ses symphonies ou ses opéras, ne s'est pas plus tôt livré à un caprice soi-disant religieux que l'on s'empresse de l'admirer outre mesure. Les ouvrages profanes de ce musicien sont effacés, relégués dans l'oubli en pure perte pour sa science et pour sa gloire ; à moins, chose étrange, que d'après certain article récent d'un journal de cette ville, le compositeur ne soit parvenu à *moraliser* le théâtre par des scènes *religieuses*. Malheureusement les conceptions modernes ne cèdent pas facilement à une moralité toujours pure et à une forme irréprochable. N'en déplaise à qui que ce soit, Mozart a déployé plus de génie dans *Don Juan* que dans le *Requiem* ; ses *Quatuors* et ses *Symphonies* valent mieux que ses *Messes*. Dans ce dernier genre, le compositeur n'est pas à l'aise avec le texte, que souvent il n'entend pas suffisamment pour en être inspiré. La concision et la précision des phrases le mettent à l'étroit : de là ces répétitions fastidieuses des paroles sacrées ; ces prolongements de certains versets pour les plier aux exigences de la facture ; autant de contre-sens qui font de la messe un *libretto* continuellement altéré.

On admire en ce moment l'imagination dramatico-religieuse de Gounod : mais qui oserait comparer les compositions d'église de ce maître, avec ses créations de *Faust*, de *Marguerite*, de *Mireille* et de *Juliette*, qui ont absorbé toute son âme et toutes ses facultés ?

Donc l'inspiration musicale moderne se confond dans un amour matériel et dans un idéal limité.

Pénétrons encore dans la question, et tâchons d'en connaître autant que possible, le bon et le mauvais côté. En tant qu'imitation de la belle nature, l'art peut jusqu'à un certain point se suffire à lui-même, et manifester une indépendance relative. Un coucher de soleil, une mer en furie ont leur raison d'être en peinture, de même qu'en musique la *Symphonie Pastorale* de Beethoven et toutes les productions qui, en dehors de la scène, portent le cachet d'un romantisme abstrait. Les œuvres de ce genre ont un style poétique, élevé, et sont incontestablement civilisatrices.

Mais, quand dépassant les bornes d'une liberté permise, l'art s'adjoint le théâtre et l'action d'un drame plus ou moins en contradiction avec la saine morale, non-seulement il est alors condamnable, mais il s'affaiblit lui-même; enfin, l'unité, sa plus belle qualité, se fond en des éléments hétérogènes et disparaît dans les ciselures inutiles qu'on lui inflige. Cette tendance à une transformation regrettable est la destinée fatale de l'art moderne, et l'on s'en persuade facilement en suivant sa marche depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

Le sentiment chrétien atteignit son sommet avec Michel-Ange et Raphaël. Ces deux grands hommes puisèrent leurs forces créatrices dans la théologie. Raphaël disait: "J'ai lu et j'ai copié." Aujourd'hui les artistes ne vont pas si loin; ils chassent les pensées profondes et s'attachent à un réalisme qui n'est ni consolant ni moralisateur. L'art, à fort peu d'exceptions près, a proclamé l'indépendance absolue, et ses variations sont exagérées comme tout ce qui obéit à la révolution des idées; le talent surabonde, mais le principe unique du noble et du vrai s'efface de plus en plus pour faire place à des œuvres orgueilleuses et impuissantes. Jamais époque, autant que la nôtre, n'a exigé de combattre l'erreur sous quelque forme qu'elle se présente; jamais la nécessité de discerner les choses de sentiment et de goût n'a été plus évidente et plus sensible. Il est temps de ne plus confondre l'expression de l'amour céleste et celle des affections mondaines; les élans de la piété et ceux de la passion; et comme le dit fort bien le judicieux d'Ortigue: "Il est dans l'homme deux ennemis inconciliables, l'esprit et les sens, la volonté supérieure et la volonté inférieure: *Sibi invicem adversantur*. Il n'y a donc paix et repos pour lui, qu'autant que la volonté inférieure est dominée par la volonté supérieure, dominée à son tour par la volonté divine.

.....  
 Donc il existe une manière de louer Dieu autre que celle dont on glorifie la créature ..... Donc l'expression des rapports de l'homme à Dieu constitue proprement la musique religieuse." Par sa simplicité antique et sa tonalité austère, le Plain-Chant possède la convenance nécessaire au culte. Il est essentiellement religieux et mieux que cela, chrétien et catholique, si l'on veut une nuance plus positive et plus sûre pour les besoins du temps. "Il est le chant qui, selon les paroles de Benoît XIV, excite les âmes fidèles à la dévotion et à la piété, qui plaît le plus aux hommes pieux s'il est exécuté correctement et convenablement, et qui est préféré à juste titre à la musique proprement dite." Il n'attire par aucun motif de curiosité et ne met en relief

aucun talent glorieux de lui-même ; il détache plutôt de la terre et fait aspirer à la divine harmonie des concerts célestes. Enfin, le catholique fervent et éclairé est heureux d'entendre en tout lieu le chant grégorien, qui tient, comme l'usage de la langue latine, au principe de l'universalité catholique.

Malgré l'état malsain des idées actuelles, malgré l'enracinement d'une habitude passée dans les mœurs, il y a lieu d'espérer une réforme salutaire et définitive. Alors on ne craindra plus d'étaler au grand jour les saines traditions, et l'on se ralliera aux illustres Pères de l'Eglise qui ont créé une musique universelle, unique et populaire. Heuseuse sera donc l'époque d'un tel rétablissement, car l'art chrétien possède seul la noble gravité, la vraie poésie et les élans irrésistibles qui forcent les portes du ciel.

L'extrait suivant est tiré d'un appendice à la *Vie de Jésus-Christ*, par L. Veuillot, intitulé : *Jésus-Christ, Maître de l'art chrétien*, [Ed. F. Didot, Paris]. Nous le recommandons au lecteur comme un précieux résumé de la question présente.

« La liturgie, pour chanter sa prière, nous a conservé la musique antique. Les anciens regardaient la musique comme un art divin qui avait présidé à la formation de l'univers et tout disposé dans l'ordre de l'unité. C'était elle qui réglait le cours des astres, dont ils prétendaient entendre l'harmonie. Ils lui attribuaient la civilisation des peuples et la construction des villes. Les philosophes la proclamaient le principe de la grâce et du beau dans l'homme, et la recommandaient autant pour l'éducation de l'âme que pour la formation du corps. Elle fut surtout consacrée au culte, et comme elle était, par sa nature, indépendante des formes de l'erreur, on peut croire qu'elle conserva, au sein même de l'idolâtrie, les beautés qu'elle avait reçues de la religion primitive. Elle subit, sans doute, aux époques de la décadence, l'influence des passions humaines. Elle prêta ses accords aux banquets d'Anacréon et aux débauches des Romains dégénérés, mais elle perpétua ses mélodies antiques dans les chants sacrés des temples et des fêtes publiques. Le Christ, l'Orphée des catacombes, purifia et bénit l'instrument profané, et l'Eglise n'eût qu'à donner des paroles à cette musique si digne d'être chrétienne par sa noblesse et par sa simplicité.

St. Grégoire le Grand eut la gloire de réunir ces chants primitifs adoptés par l'Eglise et d'en enrichir la liturgie romaine. Le chant grégorien est certainement la forme la plus parfaite que l'âme puisse employer pour exprimer à Dieu sa foi et son amour ; la parole inspire le chant, et le chant vivifie la parole. Il adore et prie sans abuser des sons et de leurs accords. Il a cette sobriété

de l'ornementation grecque qui n'interrompt pas la ligne et ne trouble pas les surfaces ; il ne connaît ni les frivolités de la joie, ni les élans de la passion. Il ne ressemble pas aux illuminations de nos fêtes, mais à la lumière pure d'un beau jour. Saint Bernard en a donné les règles dans une de ses lettres. " Pour le chant, dit-il, qu'il soit plein de gravité. Qu'il évite la langueur autant que la rudesse. Qu'il soit agréable sans être frivole. Qu'il charme l'oreille pour toucher le cœur. Qu'il éloigne la tristesse et qu'il apaise la colère. Surtout qu'il n'altère pas le sens des paroles, mais qu'il le féconde, car c'est un grand préjudice pour le bien de l'âme, si la frivolité du chant l'empêche de profiter du sens des paroles et fait plus goûter la voix que la vérité." Le chant grégorien n'est pas captif dans la mesure ; il suit librement la phrase de la prose ou le mètre du vers. Il n'a pas le rythme du nombre, mais le rythme de la pensée qu'on distingue si bien dans la poésie des Hébreux. Il se renferme avec dignité dans l'octave et laisse aux sons toute leur plénitude. Son mouvement a cette noblesse, cette démarche qui révèle la Divinité. Il se contente de l'unisson, la première et la plus simple des harmonies, parcequ'il veut être accessible à tous. Il est le chant de l'unité, de la charité, le chant de ceux qui n'ont qu'un cœur et qu'une âme. Sa simplicité, son calme, sa douceur, ne diminuent en rien sa puissance, bien supérieure à celle de la musique profane. L'âme pure qui chante pénètre dans l'âme qui l'écoute, la rend meilleure et la remplit des pensées du ciel. La beauté du chant grégorien n'exclut pas la variété. Il a des accents de joie et des accents de douleur, mais ses mélodies sont toujours des chants d'amour qui deviendront des hymnes triomphales, lorsque tous les bienheureux ne feront qu'un instrument, un orgue divin, dont le Christ, le musicien suprême, tirera une éternelle harmonie."

C. M. PANNETON.

# LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

## III

(suite)

Proudhon, qui avait juré guerre à Dieu, professait une haine et un mépris presque égaux pour la femme. Il lui connaissait un sentiment religieux plus intense, plus développé que chez l'homme, et en outre, l'amour de l'idéal par lequel, dit-il, tout dégénère : c'en était assez pour lui faire reprocher tout son sexe. Son idéalisme en particulier l'indignait, et parce que volontiers elle se rend coupable de ce crime de croire à quelque chose de meilleur, de plus beau que les réalités assez vulgaires à travers lesquelles on est obligé de marcher, il l'accusait brutalement de n'avoir ni le goût, ni le sens de la justice, de ne nourrir son imagination que d'art creux et d'absurdes chimères. Contre l'évidence et les faits d'observation journalière, il jugeait qu'en moyenne, la moralité chez les femmes est inférieure à celle des hommes. En général, il ne voyait en elles que des êtres infimes, plus sujets que les autres aux égarements de l'esprit, incapables de se guider par eux-mêmes. L'aspect du rang éminent qu'elles occupent dans les pays civilisés, leurs vertus sociales qui en font les plus fermes soutiens de la société contre laquelle il se déclarait en état d'hostilité permanente, le faisaient entrer en des accès de fureur dont il est plaisant de se donner le spectacle ou ouvrant son singulier *Traité de la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, ou les notes éditées après sa mort sous le titre peu attrayant de *La Pornocratie*. Dans l'aversion étonnante que les femmes lui inspirent, il les condamne à la servitude où elles gémissaient malheureuses et abjectes sous la loi barbare du paganisme.

“ En principe, écrit-il, aucune femme ne devrait être réputée

*sui juris, sui compos.* Elle est sensée être éternellement en tutelle de père, frère, oncle, mari, voire même amant, là où le concubinat est reconnu par la loi. A défaut de tuteur né, la loi doit en assigner un parmi les personnes officiellement désignées pour faire partie du conseil de famille : maire, juge de paix, chef d'atelier.".....

Voilà la brillante destinée qu'un des chefs socialistes voudrait imposer à la femme.

Ainsi se contredisent toujours mutuellement les impies : l'erreur qu'ils enseignent est multiple, apte à revêtir les formes les plus changeantes sans changer de nature. Car tandis que les uns demandent pour la femme ou lui offrent l'émancipation et l'indépendance qui, dépourvues des garanties du devoir, deviendraient pour elle l'écueil de la vertu et le tombeau de l'honneur, il y en a d'autres, comme on voit, qui aspirent à la remettre dans les liens d'une sujétion sans contrôle, telle qu'elle était dans l'antiquité, pour lui faire perdre par l'abjection de sa condition dans l'Etat et la famille, cette influence moralisatrice qu'elle exerce en demeurant fidèle à la noble croyance qui l'a rendue à la liberté.

Mais si le violent démagogue dont la vie n'a été qu'un long cri de révolte contre Dieu, accorde peu aux femmes dont il se montre également le détracteur passionné, il ne laisse pas d'exiger beaucoup d'elles, à la façon des despotes qui nient aux autres tous les droits, leur dénie toute justice, et n'en sont que plus sévères sur l'accomplissement absolu des obligations qui leur incombent. Il faut qu'elles soient douces, dociles, modestes, dévouées, réservées, renfermées, laborieuses, chastes, tempérantes : autant de qualités difficiles à acquérir, qui ne se conservent pas aisément, et qu'au reste, elles ne peuvent obtenir que par le moyen de la religion dont l'auteur ne parle que pour la blasphémer. Le précepteur en donnant ces conseils sur le ton brutal qui lui est propre et qu'il exagère souvent pour grossir ses effets, n'oublie qu'une chose : c'est apparemment de ne les estimer pas assez bons pour en faire lui-même son profit.

Une autre espèce d'incroyants, ceux-là voluptueux et charnels, font profession de mépriser les femmes et de les décréter d'incapacité en fait de vertu, prétendant appuyer cette opinion défavorable, ce jugement frivole, sur l'expérience qu'ils ont puisée dans leurs rapports avec elles. Mais ils nous permettront de leur faire observer que cette idée désavantageuse qu'ils entretiennent à leur égard, provient de ce qu'ils croient naïvement que celles qui se résignent à contenter leur caprice, ou qui descendent jusqu'à être leurs jouets, forment chacune une reproduction du type de leur sexe, autant de copies authentiques d'un même modèle, pendant qu'au

contraire, elles n'en sont qu'une fausse ressemblance, des ébauches de rebut.

Bien qu'on doive ne pas ménager son estime pour la femme digne d'en jouir par la noblesse de ses sentiments et l'innocence de sa vie, ce serait pourtant une folie de s'attacher à elle autrement que dans la mesure qui règle divinement les attachements que peuvent se porter entre elles les créatures raisonnables. Car aucun être créé n'est la fin d'un autre être, et n'a la puissance de satisfaire l'immensité des désirs de l'homme. Il se trompe celui qui pense trouver le bonheur sans mélange auquel il aspire dans ce qui est né pour mourir. Il y a une loi qui préside à la nature intelligente, et en vertu de laquelle rien de fini n'est fait pour parvenir à la félicité ou la donner en dehors de Dieu qui seul est la fin de notre être comme il en est le principe, lui assignant ainsi une destination conforme à son origine. D'où il suit que la sagesse consiste à ne s'attacher à personne sans réserve, et à consacrer les courts moments de cette existence à plaire à Dieu ou à le chercher. En lui seulement est cet idéal de beauté, de justice et d'amour qu'on a beau poursuivre sur la terre.

La femme, dans l'ordre naturel, constitue la moitié du genre humain, mais par son âme instinctivement chrétienne, elle est plus que cela dans l'ordre spirituel, parce que c'est elle qui élève et ennoblit l'homme, lui conserve l'empire sur soi-même, et le protège contre ses propres passions. Sans elle, celui-ci privé d'éducation religieuse, entouré d'indifférents ou d'ennemis, isolé et sans affection généreuse, ne pourrait souffrir ses semblables, ni se supporter lui-même.

La femme donc, telle que le Christianisme nous l'a rendue avec ses mérites et ses vertus qui forment pour le monde un gage de salut et d'espérance, est son œuvre la plus belle et la plus excellente. C'est par elle, en la restaurant, qu'il a achevé en quelque sorte la création ou la reconstruction morale de l'univers.

#### IV

Certes, elle est divine la religion qui, par la réforme de l'être individuel, a opéré la réforme sociale en rendant à l'enfant son innocence et sa candeur premières, à la jeunesse la chasteté et l'inviolabilité du respect, à la femme, sa dignité et sa mission de moralisation et de paix dans le sanctuaire de la famille où sa bienfaisante influence fait régner l'ordre et l'harmonie en maintenant d'un côté la subordination, et de l'autre, la justice.

Elle est sainte, grande et puissante la religion qui, née aux plus mauvais jours de l'histoire, à la veille des plus formidables catastrophes, a créé un monde nouveau avec des mœurs et des institutions nouvelles dont l'excellence aurait excité l'admiration des meilleurs génies de l'antiquité, lesquels n'ont jamais conçu, même dans leurs plus ambitieuses utopies, rien qui approche d'une grandeur aussi naturelle et d'une perfection aussi vraie.

En purifiant l'humanité des corruptions païennes, qui semblaient s'être à jamais naturalisées en elle après trois mille ans de paganisme, et en la rendant capable de charité et de dévouement, elle dont l'égoïsme avait été jusque-là l'unique loi, cette religion a vraiment réalisé le plus prodigieux des miracles.

Elle possède tous les caractères qui en font une œuvre à part, elle répond à tous les besoins, à toutes les situations de la vie, et la Divinité, en la donnant à l'homme, a comblé la mesure de ses dons.

Sa sainteté peuple le ciel d'anges, de vierges, de confesseurs et de martyrs qui intercedent pour nous. Sa puissance a rempli la terre de prodiges et de bienfaits. Sa sublimité, par laquelle elle domine les choses périssables, agrandit la sphère de l'esprit humain, et lui découvre des horizons infinis où il aime à planer dans la lumière de Dieu. La beauté de sa morale, l'universalité de ses préceptes et l'enchaînement merveilleux de ses preuves ont ravi même ses plus violents ennemis. Pour accepter la consolation de ses enseignements et se soumettre à la profondeur de ses dogmes, il suffit de la connaître en sa vérité ; et plus on la contemple dans sa doctrine, dans son culte, dans sa discipline, dans son développement historique, dans ses aspirations et son esprit, plus on l'aime et l'admire.

Ceux qui, ne l'ayant entrevue que dans les livres de ses détracteurs, osent la blasphémer sur parole, sont encore plus malheureux peut-être, que coupables. Ils ignorent ce qu'ils perdent en se privant de son contrôle salutaire. Avec elle s'évanouissent dans leur âme les bons sentiments, les affections pures et désintéressées, les pensées qui élèvent et consolent, la résignation dans les revers, la patience dans l'épreuve. Avec elle disparaît aussitôt cette satisfaction intérieure, ce contentement de soi-même qui vaut mieux à lui seul que les trésors du riche ou les lumières du savant, car il aide à bien vivre et prépare à bien mourir. Quand la foi cesse de vivifier le cœur de l'homme, il n'y reste plus que ce fonds d'égoïsme, de mélancolie et d'amertume qui le porte à l'éloignement et au mépris de ses semblables, le laisse mécontent des autres, de lui-même, et lui enlève souvent toute énergie, pour le tenir flottant

désormais entre le découragement et l'indifférence. Que bien différente est la conduite des fidèles assez sages pour ne pas conserver leurs principes religieux à l'état de vaine théorie !

Le seul bonheur que l'on puisse acquérir ici-bas consiste en l'absence de privations, de douleurs et de souffrances excessives. Or, il est certain qu'en se conformant aux ordonnances de l'Évangile, de ce code sacré dont les prescriptions constituent la meilleure hygiène autant pour entretenir la vigueur du corps que la santé de l'âme, on se met à l'abri de la plupart des dangers et des maux qui traversent la vie humaine, et on n'a plus rien à craindre de ce qui souille et empoisonne l'existence.

Dans ce Livre qui résume divinement toute la science de la vie, on apprend à se détacher des plaisirs qui passent comme une ombre, des attrait corporels qui brillent et s'éteignent avec la rapidité de l'éclair, et des biens temporels, d'une nature aussi fugitive, dont il ne reste plus à ceux qui en jouissent qu'une tombe à la mort. Cette notion, hautement philosophique, du monde et de ce qu'il renferme, engage naturellement à porter plus haut ses désirs et ses espérances, à tourner son ambition vers le Ciel, à maîtriser ses passions par une volonté ferme, et à assujettir religieusement en toute chose sa volonté à celle qui préside au gouvernement de l'univers. L'étude de son être, et de l'imperfection de ses attributs si bien exposée dans les Écritures, enseigne avec non moins de force la nécessité de se défier de soi-même, de sa raison et de ses faibles lumières pour recourir dans le besoin aux sources fortifiantes de la grâce et à l'autorité infailible de l'Église. Quelle philosophie égale celle de l'Évangile ! Où est le juste, le législateur, l'homme ou le dieu qui puisse être comparé à Celui dont il consacre la mémoire ? Quelle distance de Jésus-Christ à tous les héros, à tous les sages dont l'histoire nous a transmis avec éloges le souvenir ! Qui oserait nier qu'il y a une vertu plus qu'humaine dans sa conduite, et une sagesse plus qu'humaine dans ses leçons ?

Pour celui qui s'est intimement pénétré de l'essence de sa doctrine, il n'est pas de problèmes importants sans solution, pas d'afflictions sans espoir, pas de malheurs sans remède ou sans terme. Il sait qu'une Providence invisible veille à ce que nul ne soit éprouvé au-delà de ses forces. Soit qu'elles lui viennent de Dieu ou des hommes, il accepte sa part des épreuves de cette vie, et il s'en console en songeant que le temps du combat est bien court, comparé à celui de la gloire, qui est éternel. Un véritable Chrétien n'est pas un être insensible qui ne connaît ni la misère, ni l'indulgence, ni la pitié, ni les pleurs. En étant ainsi, il ne

serait plus alors le disciple d'un Dieu tendre et miséricordieux qui n'a voulu rester étranger à aucune douleur humaine. Il n'est pas de l'espèce de ces philosophes superbes ou de ces fâts présomptueux, qui méprisent avec éclat l'humanité pour n'estimer en secret qu'eux seuls et s'accorder toute l'admiration dont ils sont capables. Au contraire, il penserait manquer à Dieu en manquant de respect à la moindre des créatures qu'il a douées d'intelligence, et il s'oublie volontiers lui-même pour s'occuper de quelqu'autre sujet plus digne d'intérêt à ses yeux. Il ne damne personne à cause de ses erreurs, de ses fautes ou de ses opinions. Il lui a été dit de pardonner, de suspendre son jugement, de gémir sur les coupables en travaillant à les ramener dans la voie droite par les bons offices, la persuasion et les conseils : il croit au repentir et laisse à Dieu le soin d'exercer sa justice. Il ne s'abandonne point à l'inaction stérile ou à l'indifférence stoïque de la secte de Zénon qui, jugeant la société mauvaise, ne faisait rien pour la corriger. Car l'oisiveté est pour lui la mère du désordre, l'action, le travail lui semble non moins avantageux et méritoire que la prière : c'est l'âme et le charme de sa vie. Les jours lui paraîtraient vides et stupides s'il ne les employait à se rendre utile de diverses manières et à remplir tous ses devoirs d'état. Quelque soit cet état, il ne se livre jamais à la fougue des sens ; et la chasteté de l'âme qu'il estime le plus beau, le plus cher privilège du croyant, lui fait trouver jusque dans le mariage une sorte de virginité.

Avec tout cela, il ne se considère point meilleur que les autres : il attribue le mérite de ses œuvres à l'action mystérieuse de Dieu en lui, et se croirait perdu si le Ciel cessait un moment de le protéger et de le défendre contre lui-même. Disons cependant que ses vertus, qui éclipsent et jettent loin dans l'ombre les vertus de Socrate tant vantées par l'antiquité, sont d'autant plus sublimes qu'elles n'aspirent pas à l'approbation d'autrui, mais seulement à celle du Maître dont elles ne sont qu'un pâle reflet : la conscience du Chrétien lui tient lieu de toutes les louanges de l'univers. Sévère pour lui-même, il est pour les autres plein de bonté et d'égards ; son cœur et sa main sont ouverts à l'infortune. Il n'est étranger à aucun des sentiments de la nature, et serait plus heureux s'il pouvait faire partager à tous le bonheur qu'il éprouve en accomplissant sa destinée dans le monde.

Au sein de la religion qu'il aime autant et plus que lui-même, il s'est ménagé une délicieuse solitude où il se retire souvent pour oublier la terre, ses joies et ses tristesses, pour retremper son énergie morale dans une union plus étroite avec Dieu, que lui procure la participation fréquente aux sacrements de l'Eglise où

le cœur puise une vitalité nouvelle et se dilate aux célestes émanations de la grâce. C'est là, à l'ombre mystérieuse du sanctuaire, dans ce silence imposant fait pour parler à Dieu, qu'il se plaint tout bas de la longueur de son exil, et qu'il demande son entrée dans la Patrie que lui a conquise le divin martyr du Calvaire. Il y trouve aussi la force de s'élever par la pensée au-dessus de tous les revers. Le renoncement, l'abnégation et la charité qui sont le fond de son âme, le dédommagent amplement, par le bien qui en résulte pour lui et le prochain, de la peine qu'il se donne pour les conserver en les épurant sans cesse de tout alliage terrestre.

Du reste, tout devient facile pour qui a la volonté de tout faire dans le noble but de plaire à Dieu : point de sacrifice qui lui coûte quand il doit produire les meilleurs résultats spirituels et temporels. L'éloignement des plaisirs profanes, les austérités mêmes de la pénitence, qui révoltent si prodigieusement l'esprit-fort, n'offrent presque plus rien de pénible à ceux qui savent en sentir l'importance et en apprécier le prix.

Or, quel argument contre l'incrédule que la vie et la mort du vrai croyant ? Sa foi ranime l'idée de l'existence de Dieu ; son espérance fait croire à l'immortalité de l'âme ; sa charité atteste la souveraine excellence du Christianisme qui l'inspire ; la dignité de ses mœurs empêche le méchant de douter de la vertu. A l'aspect de tant de perfection dans un être naturellement imparfait, sujet à l'aveuglement de l'esprit comme au dérèglement du cœur, l'incrédule n'est-il pas forcé de se dire : " Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même ; quelque chose d'inexplicable, quelque chose de divin règne ici. "

Certes, la religion ne veut pas l'anéantissement des passions, dont on puise le germe à de mystérieuses origines : ce serait vouloir l'impossible, ce serait vouloir, en quelque sorte, défaire l'œuvre du Créateur sous prétexte de la perfectionner. Elle s'applique plutôt à les détacher des objets qui leur seraient des causes prochaines ou éloignées de scandale ou de chute, pour leur faire chérir et adorer le devoir. Elle les attire par un effort continu pour les diriger vers le ciel, qui est le centre naturel des êtres qu'anime un souffle immortel. Que nous préche-t-elle sans cesse ?—Elle dit par la grande voix de l'Évangile et par l'organe des pontifes, qu'il est dans notre nature et qu'il y va de nos plus chers intérêts de proscrire le mal de nos âmes, et elle ne néglige rien pour nous prémunir contre le danger. Mais si elle conseille à tous cette perfection qui doit être l'idéal et la généreuse ambition de l'âme chrétienne, elle ne la commande que dans la mesure des forces de chacun. Ne manquant ni d'indulgence pour les faibles, ni de

consolations et d'espérances pour les pécheurs, prête à pardonner au repentir, à reconnaître et à consacrer toutes les affections, tous les droits légitimes, elle n'exige que ce qu'elle peut raisonnablement obtenir.

La charité est l'âme vivante et l'essence du Christianisme ; sa doctrine se résume en ce précepte qui fut la révélation d'un ordre moral nouveau et comme un rayon de soleil dans la nuit sombre et désespérante du paganisme : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et..... proximum tuum sicut teipsum.*

Ces deux commandements qui se tiennent et se complètent l'un par l'autre, renferment toute la loi dont ils constituent la substance et qu'ils résument dans son principe et sa fin. Leur observance conduit nécessairement à la pratique du bien et à la réalisation de l'ordre chrétien, le plus parfait qui puisse prévaloir. Ils forment notre base d'opérations dans nos rapports avec Dieu, et le fondement immuable de toutes les relations domestiques et sociales.

Avec un sincère amour de la Divinité, il n'est rien d'impossible en fait de vertu ; la nature se retrempe, se transforme et s'épure ; elle devient capable de désintéressement et de sacrifice ; elle peut s'immoler, se dévouer, et mue par ce levier surnaturel d'une bien autre puissance que celui que demandait Archimède pour soulever le monde, elle volerait sans peine au martyre. Celui qui en est animé, tout en compâtiissant aux malheurs qui l'entourent, éprouve au plus intime de son être un sentiment exquis de la grandeur et de la dignité humaines. Quoiqu'il fasse, il n'est jamais seul ici-bas ; il trouve partout matière à son activité et à ses travaux ; et dans toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises, de la vie, il puise de nouveaux motifs d'encouragement et d'espérance.

Avec l'amour de l'humanité, l'homme rentre en possession de lui-même et dans le rôle que lui assigne la Providence. Nulle part il n'est étranger, puisqu'il rencontre en tous lieux des amis et des frères. Il participe de la vie universelle, et est heureux du bonheur d'autrui. L'envie, la jalousie et la haine qui tourmentent et empoisonnent l'existence qu'elles gouvernent de leurs inspirations malsaines, n'ont aucune prise sur lui. Pas un nuage ne peut ternir la pureté de son ciel, ni un orage troubler la sérénité de son âme. Dans quelque condition où l'aura placé l'ordre de la Providence, il saura se rendre utile, s'acquérir l'estime et la sympathie publiques, parce qu'il passera en ne causant de mal à personne, en faisant tout le bien dont il est capable ; et sa mort qui sera pour lui un rajeunissement au sein de l'Eternel, creusera un vide dans la société où ses pareils ne sont toujours malheureusement que l'exception.

Amour de Dieu, amour du prochain, ces deux amours embrassant de leur chaude étreinte tous les sentiments, toutes les affections légitimes : voilà donc en quoi consiste ce principe surnaturel de la charité chrétienne qui devait produire toute une grande révolution morale, économique et civile, au milieu d'un état social organisé par la force, exclusivement dominé par l'égoïsme, dans un monde de despotes et d'esclaves.

Et qui pourrait redire toutes les revendications qu'elle a poursuivies et obtenues sans bruit ni éclat, toutes les injustices qu'elle a fait réparer de plein gré, ou qu'elle a détruites par un long travail presque impossible à suivre dans l'histoire, tant il fut humble et caché, enfin les services de tous genres qu'en a reçus le genre humain ? C'est la charité qui a extirpé des entrailles de la société humaine l'idolâtrie, l'oppression, l'esclavage, la barbarie antique et l'antique corruption. C'est elle qui a institué parmi les peuples jusque-là plongés dans l'abjection de la servitude, le règne de la fraternité, de la solidarité mutuelle, de la liberté et de la responsabilité du pouvoir, avec le règne de Dieu, de la vérité et de la morale remise sur ses bases véritables et entourée de ses sanctions éternelles. Elle a renouvelé la face de la terre par la plus étonnante des créations, car au lieu d'avoir à opérer sur la matière passive qui se prête à toute diversité de formes et d'accidents, elle avait à agir sur l'esprit, de sa nature si rebelle à toute transformation. C'est elle, cet élément, ce feu nouveau que le Christ était venu apporter aux hommes pour les régénérer, qui en s'incarnant au sein de l'Eglise, l'a mise de moitié avec la toute-puissance divine dans la fondation de tant d'œuvres et de monuments de bienfaisance qu'elle a répandus avec une prodigalité touchante dans tous les pays où on lui a laissé la faculté d'accomplir sa mission de dévouement et de secours.

C'est elle qui a doté les indigents, les orphelins, les infirmes et les malades d'un Vincent de Paul, ce prêtre évangélique qui, sans autre trésor qu'une tendresse inépuisable envers Dieu et l'humanité souffrante, a fait plus et mieux pour le soulagement et la consolation des misères humaines, que les législateurs et les rois. Deux siècles ont déjà passé en s'inclinant sur sa tombe, bénie par le flot successif des générations. Mais son souvenir vit encore et n'a pas à craindre l'oubli. Car l'ingratitude qui résulte de tant de bienfaits, ne saurait être le partage de celui dont l'œuvre subsiste toujours active pour soulager la souffrance, consoler l'infortune et secourir l'abandon. Son nom, que l'histoire du passé dit avec respect à l'avenir, est devenu véritablement une puissance qui intercéde en faveur des malheureux. Les déshérités de ce monde ne

l'invoquent pas en vain, et les associations charitables l'ont depuis longtemps adopté pour drapeau. Ce nom de consolateur et d'apôtre qui sera éternellement aimé des âmes généreuses, dignes de comprendre un semblable dévouement, n'est-il point aujourd'hui l'étendard sous lequel marche et opère le bataillon sacré de la charité ?

Les philosophes, si avides de nouveauté qu'ils trouvent tout à refaire dans le Christianisme dont le sens sublime leur échappe, ont conçu une antipathie profonde pour ce mot *charité* qui semble venir du latin *carere*, *veiller*, *prendre soin*. Ils ont voulu lui en substituer un autre plus sonore, *philantropie*, terme scientifique que la langue grecque a eu l'honneur de leur fournir, et qui a pour eux l'avantage de n'exprimer qu'un penchant exclusivement naturel, une petite vertu purement humaine, sans rapport avec Dieu. Ils veulent que désormais cette vague philanthropie, qu'ils vantent comme une panacée, comme une des plus utiles découvertes modernes, remplace la céleste vertu qu'on continue malgré eux d'appeler charité. Mais leur philanthropie, si fertile en discours et en démonstrations d'apparat, est complètement nulle et stérile en action. Elle séduit les esprits par ses tableaux, sans émouvoir les cœurs par sa doctrine, qui est froide et inerte, de même que tout système où l'idée divine est absente pour donner place au vain idéal humanitaire. On ne lui doit assurément nulle institution, nulle invention profitable à la multitude innombrable des misérables, dont elle plaint le sort sans pouvoir imaginer un moyen effectif d'y porter remède. Elle ravit au mendiant son dernier morceau de pain et sa dernière espérance en jetant du mépris sur l'aumône.

Pendant que le chrétien charitable prodigue l'or et les consolations, parce qu'en donnant aux pauvres, il croit prêter à Dieu, et compte être rétribué au centuple de ces légers sacrifices, le philanthrope libre-penseur se contente de compatir platoniquement aux rigueurs de leur destinée, et les renvoie les mains vides. Pour quel motif en effet se priverait-il d'une part de son superflu, n'ayant rien à attendre ni à espérer de ces privations ? Guidé uniquement par l'intérêt personnel, s'il paraît s'intéresser à la classe des infortunés privés de moyens d'existence, ce sera par calcul, par hypocrisie ou par orgueil, dans le but de se mettre en évidence et de s'attirer des éloges, ou de prévenir les attentats contre la propriété auxquels pourraient se porter les prolétaires excités par l'appas du pillage ou exaspérés par la faim.

Jamais la philanthropie, qui dispose pourtant des millions, n'aurait créé d'établissements comme ceux des Lazaristes ou de la Rédemption des captifs ; jamais elle ne produira de Vincent de

Paul; jamais elle n'inspirera la commisération et le dévouement d'une Sœur de Charité!

« Dans la belle parabole du Samaritain, un Juif est volé et blessé par d'autres Juifs. Il est laissé dans le chemin, dépouillé, sanglant, demi-mort. Un prêtre passe, le considère, et poursuit sa route sans lui donner aucun secours. Un autre lévite passe, et témoigne la même dureté. Vient un pauvre laïque Samaritain : il panse les plaies du blessé ; il le fait transporter, et le fait soigner à ses dépens. Les deux prêtres sont des barbares. Le laïque charitable est l'homme de Dieu. Voilà la doctrine, voilà la morale de Jésus-Christ, voilà sa religion. »

« Le Chrétien sait deux grandes choses : supporter l'adversité et consoler les malheureux. »

Ces belles paroles qu'on serait tenté d'attribuer à quelqu'apologiste de l'Eglise, sont de Voltaire. Que de philanthropes, en commençant par lui dont la dureté de cœur était proverbiale, auraient passé outre à l'exemple des deux lévites du temple, sans même jeter sur le Juif expirant un regard de pitié ! Cependant, les mœurs se sont humanisées ; les préjugés de castes et les haines qui naissent autrefois des différences de cultes, sont disparus avec le progrès de la civilisation chrétienne. Mais la charité est le fruit propre de l'arbre de la Croix ; les âmes qui ne vivent point sous son ombre, ne connaissent pas ce bien qu'elles dédaignent, et l'égoïsme philosophique, comme la *morale indépendante*, est une des plaies sociales qui nous font le plus de mal à l'époque actuelle.

(à continuer.)

F. X. DEMERS.

# L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

## CHAPITRE V

### RÉFUTATION D'UNE DOCTRINE CONTRAIRE

#### § II.—*Réfutation de cette doctrine.*

L'auteur, dans cet exposé, part d'une fausse supposition et continue avec des équivoques et des incohérences. Il part de la supposition de l'Etat athée et séparé de l'Eglise. Autrement, pourrait-il concevoir la liberté de conscience comme un droit relativement à l'Etat, quand de son aveu elle est une absurdité relativement à Dieu et à l'Eglise ? Si l'Etat admet Dieu, il ne peut trouver qu'absurde ce qui est tel au regard de Dieu. Si l'Etat est d'accord avec l'Eglise il ne peut pas ne pas conformer ses lois aux principes de l'Eglise. " Quand les Rois, écrivait saint Augustin au comte Boniface, ne servaient pas encore Dieu, quand ils formaient encore de vains complots contre le Seigneur et son Christ, assurément l'impiété ne pouvait être alors réprimée par des lois ; elle était plutôt favorisée.... Mais depuis qu'on a vu commencer de s'accomplir ce qui est écrit : *Tous les Rois de la terre l'adoreront, toutes les nations le serviront*, quel est le sage qui puisse dire aux Rois : Ne vous inquiétez pas si dans votre royaume on attaque l'Eglise de votre Maître ; ne vous souciez pas que vos sujets soient pieux ou sacrilèges, pendant qu'il n'est pas permis de leur dire : ne vous intéressez pas si dans votre royaume on respecte ou non la pudeur ?

Est-ce moins grave pour l'âme de n'être pas fidèle à Dieu que pour la femme de n'être pas fidèle à son mari (1) ?" Et saint Grégoire à l'empereur Maurice : " Le pouvoir sur le genre humain a été donné d'en haut à nos religieux Empereurs afin d'aider ceux qui veulent le bien, d'élargir la voie des cieux, de faire que le royaume terrestre serve le royaume céleste (2)." Mais l'Etat, dit-il, est impersonnel, il n'est pas juge compétent en matière de religion. Répondons : il est impersonnel *in abstracto*, mais non *in concreto*. Des deux éléments sociaux qui sont la multitude et l'autorité, le premier se personnifie dans les sujets ; le second, dans le supérieur. L'auteur lui-même personnifie l'Etat suivant le besoin de sa cause ; car voulant lui donner le droit de limiter la liberté des cultes, ne dit-il pas : " Quel est le gouvernement chrétien si peu soucieux des propres droits et de ses devoirs qui voudrait laisser rétablir en plein christianisme le culte de Priape ou de Vénus ? " Voilà bien l'Etat envisagé comme personne baptisée, puisqu'on l'appelle chrétien et qu'on lui reconnaît des devoirs découlant de cette profession. Pourquoi ne pourrait-on pas aussi en déduire l'obligation de proscrire la liberté de conscience, qui étant au jugement de l'auteur une absurdité au point de vue de l'Évangile ne peut manquer de rester une absurdité aux yeux des chrétiens ? On ne le peut pas, dira-t-il, parce que l'Etat n'est pas juge de la vérité religieuse. Mais on ne voit pas bien pourquoi cette raison vaut quand il s'agit de la liberté de conscience et ne vaut plus quand il s'agit de la liberté des cultes. De même qu'après l'avoir nié, l'auteur reconnaît une personnalité à l'Etat, ainsi après avoir répété que l'Etat n'est pas juge en fait de religion, il finit par lui reconnaître cette qualité en lui accordant jusqu'à un certain point le droit de savoir et d'examiner les religions de ses sujets. Et remarquons ici que dans le système adverse c'est l'Etat qui exercerait un tel contrôle après avoir admis la liberté de conscience, c'est-à-dire qu'il se contredirait lui-même, et il l'exercerait en son nom propre, c'est-à-dire qu'il s'érigerait vraiment en juge de la religion, tandis que

(1) Cum nondum Reges Domino servirent sed adhuc meditentur inania ad versus Dominum et adversus Christum ejus, non utique tunc possent impietates legibus prohiberi, sed magis exerceri... Postea vero quam cepit compleri quod scriptum est : Et adorabunt eum omnes Reges terræ, omnes gentes servient illi, quis mente sobrius Regibus dicat : Nolite curare in regno vestro a quo oppugnetur Ecclesia Domini vestri ; non ad vos pertineat in regno vestro quis velit esse, sive religiosus, sive sacrilegus, quibus dici non potest : Non ad vos pertineat in regno vestro quis velit pudicus esse, quis impudicus ? An fidem non servare levius est animam Deo quam feminam viro ? Epist. 185, al. 50.

(2) Ad hoc potestas super omnes homines dominorum nostrorum pietati cœlestis data est, ut, qui bona appetunt, adjuvantur, ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur. Lib. II, Espist. 11.

dans notre système l'Etat est conséquent avec lui-même et ne porte pas de jugement de sa propre autorité, mais ne fait que se conformer à celui de l'Eglise en l'appuyant par ses lois.

Pour le sûr la logique de notre auteur est incompréhensible. Selon lui, l'Etat enseigné par la raison peut juger par exemple que le culte de Priape viole les premiers principes de la morale et renverse la société, et il ne peut pas, enseigné par l'Eglise, juger que telle ou telle hérésie, tel ou tel schisme viole les premiers principes de l'Evangile et renverse la Religion ! S'il le pouvait, répond-il, alors les Etats infidèles et dissidents auraient le droit de proscrire le Christianisme comme les Etats catholiques ont celui de proscrire les autres cultes pour conserver la paix et l'unité intérieure. Et voilà le grand argument de l'auteur, celui qu'il invoque souvent. Mais premièrement cette difficulté se rencontre aussi dans son système, puisqu'il veut qu'on exclue des Etats chrétiens les cultes idolâtriques. Par conséquent on peut lui dire : Si telle est votre opinion, les Etats idolâtres auront le droit de proscrire le culte chrétien, ce qui revient à dire le Christianisme, puisque le Christianisme ne peut subsister sans culte. En second lieu, la raison première et substantielle qui nous fait réprouver la liberté de conscience n'est pas la conservation de la paix ou de l'unité nationale, c'est l'obligation qui pèse sur tous de professer l'unique et vraie religion et de se mettre ainsi à même d'arriver à sa fin dernière. La paix et l'unité nationale, on peut l'apporter comme raison secondaire (parce que c'est aussi un bien), mais dans la supposition qu'on possède la vraie religion. Car dans l'hypothèse contraire, il y a plutôt lieu de dire avec Jésus-Christ : *Non veni pacem mittere sed gladium*, la discorde intestine étant un mal incomparablement moindre que la persévérance dans l'erreur religieuse qui met en péril le salut éternel. Mais quand déjà de ce côté on possède la vérité, une autre raison de fermer la porte aux fausses croyances est sans contredit la division qu'elles amèneraient avec elles.

Cela dit, répondons à la difficulté de l'auteur par les paroles du P. Tarquini, qui, s'étant fait la même objection, la résout ainsi : " Je n'admets pas l'hypothèse que l'erreur, dès là qu'elle ne se croit pas l'erreur, a les mêmes droits que la vérité ; c'est comme si l'on disait qu'un fou a les mêmes droits qu'un homme d'esprit sous prétexte que le premier ne sent pas sa folie. Il faut distinguer : 1<sup>o</sup> la conscience de l'Eglise, 2<sup>o</sup> la conscience des dissidents, 3<sup>o</sup> la chose en elle-même, selon qu'on en peut juger extérieurement. Quant à l'Eglise, elle est certaine par témoignage divin que la vérité se trouve en elle, que l'erreur se trouve dans les fausses religions, et que c'est là un article de foi auquel elle ne peut rien.

Elle n'a donc pas deux poids et deux mesures, mais elle s'en tient fermement à la loi éternelle qui donne à la vérité la suprématie sur l'erreur et ne veut pas que la justice pactise avec l'iniquité ni que la lumière s'associe aux ténèbres (1). Quant aux hétérodoxes, tant qu'ils demeurent dans la bonne foi, ils jouissent des mêmes droits que les aliénés auxquels on n'impute rien de ce qu'ils font dans leur démence. Enfin, pour ce qui regarde la chose en elle-même, elle a de tels caractères qu'au for extérieur du moins il n'est personne d'équitable qui ne soit forcé de reconnaître le droit de l'Eglise. En effet, quoiqu'il en soit de la bonne foi interne des hétérodoxes, un juge impartial ne pourra jamais se convaincre extérieurement de son existence. Car de deux choses l'une : ou ils étudient sérieusement et avec une volonté droite les motifs de crédibilité de l'Eglise catholique et les notes de fausseté de leur secte ou non. Si non, ou encore s'ils ne mettent pas à cette étude l'attention voulue, leur ignorance est crasse et affectée et l'ignorance crasse et affectée est incompatible avec la bonne foi. Si oui, s'ils s'en occupent comme il convient, il est encore beaucoup plus impossible d'admettre qu'ils persévèrent de bonne foi dans leur erreur. Car soit qu'ils considèrent d'une part l'origine de l'Eglise catholique, la série ininterrompue de ses Pontifes depuis saint Pierre, et par conséquent depuis Jésus Christ jusqu'à Pie IX, aujourd'hui régnant, son immuable foi gardée à travers les âges, sa solidité, sa conservation, sa propagation en dépit des portes de l'enfer même, sa sainteté, les miracles qui ne cessent en elle, bref ce qu'on appelle les motifs de crédibilité et ce qui forme aux yeux de tous un témoignage divin ; soit qu'ils considèrent d'autre part l'origine de la secte dont ils font partie, les variations de son *Credo*, les moyens pervers employés pour l'établir et pour combattre les catholiques, l'aridité de l'esprit, la recherche du bien-être et des avantages temporels, l'absence de miracles, la stérilité ou une fécondité honteusement procurée, en un mot toutes ces taches qui marquent d'ordinaire chacune des sectes ; si, dis-je, ils pèsent tout cela, ils avoueront inmanquablement, supposé toutefois qu'ils aient l'esprit droit et sain, qu'ils sont dans l'erreur. Quoiqu'il en soit donc de la conscience interne des dissidents dont Dieu seul est juge, pour le sûr il n'est pas d'homme impartial qui puisse conclure au point de vue extérieur qu'ils sont dans la bonne foi (2).

Il n'est donc pas vrai que les catholiques confondent la vérité

(1) 2 Cor., VI, 14

(2) *Juris ecclesiastici publici Institutiones* Auctore Camillo Tarquini e societate Jesu, p. 77.

objective avec la vérité subjective quand ils refusent aux fausses religions les droits qu'ils reconnaissent à la vraie religion. Par vérité subjective ils entendent la vérité en tant qu'elle informe le sujet, car c'est en tant qu'informant le sujet qu'elle crée en lui des droits : chose qui ne saurait convenir à l'erreur, parce que le premier fondement du droit c'est uniquement la vérité. Que si quelqu'un tout en étant dans l'erreur se croit dans la vérité et par conséquent en possession des droits qu'elle confère, c'est une toute autre affaire qui relève de la *casuistique*, et nullement du droit public ; et dans les cas particuliers ce n'est pas nous qui sommes ces juges, mais Dieu seul. Qu'on se rappelle les paroles de Jésus Christ aux Apôtres ; *L'heure vient et c'est maintenant où quiconque vous tuera croira faire honneur à Dieu* (1). Ne marquent-elles pas des persécuteurs de l'Évangile qui croyaient non-seulement exercer un droit mais remplir un devoir ! Mais quoi ? Le mérite des Apôtres en était-il diminué ? Certainement non, parce que la sainteté du martyr vient de la sainteté de la cause pour laquelle on l'endure, non de la bonne ou de la mauvaise foi dans laquelle on se trouve par aventure celui qui le fait endurer.

C'est plutôt l'auteur qui tombe dans la confusion et l'équivoque en établissant que subjectivement il peut y avoir beaucoup d'Églises vraies. "Objectivement, dit-il, la vraie Église est une, de même que la vérité, mais subjectivement en est-il de même ? La véritable Église est-elle en fait reconnue par tous les États et tous les peuples de la terre ? Malheureusement non. Si donc vous donnez à l'État le droit d'imposer à ses sujets la foi de sa propre Église, vous donnez aux États qui ne sont pas catholiques, aux sociétés païennes, le droit de bannir et de persécuter la foi catholique." Mais d'abord nous serions curieux de savoir comment l'auteur définit la vérité subjective. Il semblerait, à l'en croire, que la vérité subjective, c'est n'importe quel assentiment de l'esprit. Erreur évidente. Entendue subjectivement, c'est-à-dire en tant qu'informant le sujet, la vérité est définie par saint Thomas : l'équation ou la conformité entre l'esprit et l'objet ; c'est la manifestation que la vérité objective fait de soi dans le sujet. Lors donc que cette manifestation n'a pas lieu, quand au lieu de conformité, il y a difformité entre l'esprit et l'objet, la vérité subjective n'existe pas ; il y a au contraire fausseté. L'esprit peut fort bien ne pas s'apercevoir de la fausseté, quelquefois même invinciblement, mais comme nous le disions c'est une question toute différente, qui se traite entre la conscience et Dieu, mais ne constitue aucun droit public. Allez-

(1) Joan, XVI, 2.

vous excuser les bandits italiens, parce qu'ils sont persuadés, dites-vous, qu'il est permis de s'approprier le bien d'autrui et de combattre la force publique ? Pourrait-on faire à leur sujet ce raisonnement : si vous donnez à la société le droit de les punir, vous leur reconnaissez aussi le droit de punir les gendarmes qui tomberont dans leurs mains ? Si toute persuasion devait s'appeler vérité subjective, il n'y aurait plus d'erreur, car l'erreur objective n'existe pas ; l'erreur est toujours subjective.

En second lieu l'auteur combat ce principe, que l'Etat a le droit d'imposer sa foi à ses sujets, et il affirme qu'une fois posé, ce principe vaudrait pour tout Etat et relativement à toute religion. Mais quel est celui qui a jamais songé à soutenir cela ? Ce qu'on affirme c'est que l'Etat comme l'individu est tenu d'embrasser la vraie religion et l'ayant embrassée, il peut et il doit en assurer la possession tranquille à ses sujets en fermant l'entrée aux fausses religions, et cela non pas en imposant la foi qui est fille de la persuasion et non de la violence, mais en prohibant au for externe, limite de son pouvoir, la profession des cultes faux. C'est du reste une chose reconnue par l'auteur au sujet de l'idolâtrie, comme nous l'avons dit ; mais vraiment nous ne voyons pas pourquoi cela ne s'étendrait pas également aux autres cultes qui sans être le culte des idoles sont néanmoins des cultes hétérodoxes. Ne sont-ils pas eux aussi contraires à la vérité qui est une et indivisible ? Ne mettent-ils pas eux aussi en péril, quoique autrement, le salut éternel ? Mais alors, dira-t-on, les Etats hétérodoxes vont user du droit de bannir le catholicisme. Réponse : s'ils le font, ce sera une iniquité, nous l'avons prouvé plus haut et Dieu les punira ; mais de ce qu'un autre usurpe un droit qu'il n'a pas, devons-nous enlever ce droit à celui auquel il appartient, et, par égard pour la malice d'autrui, son ignorance si vous voulez, devons-nous renverser l'ordre de la vérité et de la justice ?

Une chose non moins curieuse est la confusion que fait l'auteur entre Dieu créateur et Dieu providence. Ainsi relativement au mal il confond la liberté physique, créée de Dieu dans l'homme comme résultat de sa nature raisonnable finie, avec la liberté morale que Dieu ne lui accorde pas, qu'il lui refuse au contraire en vertu de la loi qu'il lui impose, loi dont les exécuteurs et les ministres sont ici-bas les autorités légitimes : *il est le ministre de Dieu, pour tirer vengeance de qui fait le mal* (1).

Il en est de même quand l'auteur exalte la force de la vérité comparée à celle de l'erreur. Il confond l'ordre objectif avec l'ordre

[1] Rom. XIII.

subjectif. Car la vérité, quelque force qu'elle ait en soi, vu la corruption de notre nature, perd beaucoup de cette force quand elle se trouve en face d'erreurs qui favorisent les passions. " Le lieu de cette vie, dit à propos saint Bernard, est une vallée de larmes où règnent les sens, d'où est bannie la considération, où les sens corporels se déploient en liberté et avec empire, mais où l'œil spirituel embarrassé demeure obscurci (1)." A raison donc de notre fragilité, la vérité et la vertu ont besoin d'aide et de secours. Et de fait quel est le père assez insensé pour permettre à ses enfants toutes sortes de compagnies, de lectures, de conversations sous prétexte que le bien est plus fort que le mal, la vérité que l'erreur ? Mais que voulez-vous ? A peine s'est-on donné au libéralisme, que l'on commence, je ne sais par quel mauvais destin et quelque sage que l'on soit d'ailleurs, à chanceler sur les idées de sens commun les plus obviees. Et c'est un chancellement pareil que la conclusion de l'écrit dont nous faisons l'examen, et cette conclusion est d'expérimenter la liberté religieuse pour voir ce qui en sortira. Un point dont dépend la morale des peuples, la félicité temporelle et éternelle de générations entières, le livrer au hasard, en faire un objet de curiosité expérimentale ! L'auteur accorde que le système contraire a jusqu'ici prévalu dans le monde. Est-ce donc une bagatelle d'abandonner un système qui a pour soi le suffrage de toute l'humanité ? Mais c'est l'idée des libéraux modernes. Les libéraux modernes ont beaucoup d'idées ; mais nous estimons plus prudent de préférer à leurs pensées les maximes de la raison et du sens commun et surtout les enseignements de celui qui a été donné de Dieu aux peuples pour maître et pour chef, le vicaire de Jésus-Christ. Or la voix de ce maître ne paraît pas s'accorder beaucoup avec celle des coryphées du libéralisme.

---

(1) Ubi sumus, vallis est lacrymarum in qua sensualitas regnat et consideratio exulat ; in qua libere quidem et potestative se exerit sensus corporeus, sed intricatus caligat oculus spiritualis. De Consid. l. v, c. 1.

## CHAPITRE VI

QUE L'ÉTAT A LE DEVOIR DE PROTÉGER L'ÉGLISE

## § I.—Aspect de la question.

On peut examiner la liberté de conscience et des cultes à deux points de vue.

Prise en elle-même, les uns la défendent comme un droit essentiel de l'homme ; les autres, comme un expédient souverainement avantageux à la société. Nous avons vu plus haut qu'au jugement du Pape, c'est un délire si on l'envisage comme principe, et un moyen de perdition si on l'envisage comme expédient politique. Comme principe, c'est un délire, parce qu'elle se fonde ou sur le panthéisme ou sur l'indépendance des créatures vis-à-vis de leur Créateur ou sur l'affirmation qu'il n'est aucune différence entre le vrai et le faux. Au lieu d'avoir le droit de croire à sa guise, l'homme est absolument tenu d'accepter la révélation et d'y conformer sa conduite. Que si par malheur il n'a pas encore pu la connaître, il est strictement obligé de tout faire pour arriver à cette connaissance, de n'être pas forcé. Et c'est justement ce que l'Église n'a cessé d'enseigner par ses Papes et ses Docteurs, et elle a repris le zèle égaré des princes auxquels il est arrivé de s'écarter de cette règle. L'apostolat par le glaive est une prérogative du Coran, non de l'Évangile (1). Comme expédient politique, la liberté de conscience est un moyen de perdition, parce qu'elle engendre la discorde qui est l'opposé même de l'idée de société et parce qu'elle ouvre aux âmes, pour les corrompre et pour les perdre, un chemin large et glissant. Dans l'état présent de sa nature, l'homme a besoin d'un grand secours pour échapper aux sophismes de l'erreur et aux séductions du vice, et ni la multitude ignorante ni la jeunesse inexpérimentée ne trouvent en elles-mêmes une suffisante garantie contre les menées de séducteurs éloquents et rusés.

Ces deux points relatifs à la liberté de conscience considérée en soi, nous les avons suffisamment éclaircis. Reste maintenant que nous envisagions cette liberté en tant qu'elle ressort de la nature

(1) Phillipps, du Droit ecclésiastique, etc., t. 2, § 98.

même de l'Etat. L'Etat, disent quelques-uns, n'a rien à faire avec la religion, et son devoir n'est pas le salut des citoyens. Il ne peut donner la vérité ; c'est l'Eglise seule qui la donne ; et, bien qu'il reconnaisse l'Eglise, il en est pourtant distinct. Donc, pour incontestable qu'il soit que l'erreur est absolument sans droit, et partant que l'Eglise ne peut approuver la liberté de conscience, néanmoins l'Etat doit permettre l'erreur et laisser à chacun la pleine liberté de suivre ou de prêcher n'importe quel *Credo*, pourvu que la paix publique n'en soit point troublée. C'est là au moins ce qu'emporte avec soi l'idée de société civilisée et parfaite. Cette fausse opinion que l'Etat n'est pas tenu de protéger l'Eglise par ses lois, le Maître infallible de la foi l'a condamnée : " Il est contraire, à l'écriture, à la doctrine de l'Eglise et des saints Pères d'affirmer que le meilleur état de société est celui où l'on ne reconnaît au pouvoir l'obligation de réprimer par des lois pénales les violateurs de la religion catholique qu'autant que l'exige la tranquillité publique (1). " A propos de quoi nous répéterons encore que le Pape ne parle pas pour un cas particulier ; il peut très-bien se faire qu'une société déterminée, en égard aux divisions religieuses déjà profondes en elle, tolère civilement avec sagesse tous les cultes, sans protéger spécialement le seul culte vrai. Mais c'est la thèse générale qui est posée par le Pape, c'est le droit qu'il fixe, par rapport à la meilleure forme de gouvernement, à celle qui répond le mieux à l'idée de Dieu et au bonheur des peuples.

Et en cette matière il ne faut pas perdre de vue ce que Jésus-Christ nous enseigne dans une de ses paraboles. " Le royaume des cieux (l'Eglise), dit-il, est semblable à un homme qui avait semé de bonne semence dans son champ. Mais pendant que les fermiers dormaient, son ennemi vint et sema de l'ivraie par-dessus le froment et s'en alla. L'herbe ayant crû et produit son fruit, l'ivraie aussi parut. Alors les serviteurs du père de famille s'approchant lui dirent : N'avez-vous pas semé de bonne semence dans votre champ ? D'où vient donc qu'il s'y trouve de l'ivraie ? Et il leur dit : c'est l'homme ennemi qui a fait cela. Les serviteurs lui dirent : voulez vous que nous allions l'arracher ? Et il dit : non, de peur que peut-être en arrachant l'ivraie vous ne déraciniez le froment avec elle. Laissez l'un et l'autre croître jusqu'à la moisson et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : cueillez d'abord l'ivraie et liez-la en gerbes pour la brûler, et le froment rassem-

(1) Contra sacrarum Litterarum, Ecclesiæ et sanctorum Patrum doctrinam asserere non dubitant optimam esse conditionem societatis in qua Imperio non agnoscitur officium coercendi sancitis poenis violatores catholicæ religionis nisi quatenus pax publica postulat. [Encyclique] Quanta cura § Atque contra.

blez-le dans mon grenier (1).” Le père de famille crut devoir laisser croître l’ivraie parce qu’elle était déjà enracinée, mais ce n’est pas à dire que cette nécessité où il se trouva lui parut bonne en soi, et qu’il approuva la négligence des fermiers qui avaient laissé à l’ennemi la facilité de pénétrer sur sa terre. Cette concession, le père de famille la fit comme étant une chose opportune dans l’état présent, mais elle ne lui sembla pas moins un malheur comme il le dit lui-même ; *l’homme ennemi a fait cela* (2), malheur toutefois qu’il dut supporter pour en éviter un plus grand : “de peur que peut-être en arrachant l’ivraie, vous ne déraciniez en même temps le bon grain (3).

§ II.—*Des raisons qui obligent l’Etat à protéger l’Eglise.*

Que l’Etat doive sa protection à l’Eglise, c’est ce qu’il est facile de démontrer en examinant la nature des rapports qui le rattachent à ses sujets, à l’Eglise et à Dieu.

a. L’Etat doit protéger et défendre les droits de ses sujets, or l’un des droits des sujets est de ne pas être scandalisés par des désordres publics, de ne pas voir leurs fils corrompus par des séducteurs perfides, et leur foi livrée au mépris et aux outrages de l’impiété. Cela est si vrai que dans l’état extra-social les familles dispersées pourraient même se servir de la force pour repousser un voisin qui les molesterait et leur ferait tort en une matière si grave. Or le scandale, la corruption, le blasphème public sont justement égalés à une injuste agression. Donc la force que tout homme aurait droit d’employer dans l’état dit de nature, l’Etat doit l’employer étant donnée la société, et cela même dans l’hypothèse libérale que le droit social n’est autre que la collection des droits de ceux qui forment la société.

De plus, où la diversité des cultes n’a pas tellement pénétré le corps social qu’elle soit entrée dans les idées, les habitudes et les mœurs, la possession de la vraie religion est non-seulement le bien des particuliers, mais celui aussi de la communauté. Or, c’est un devoir rigoureux pour l’Etat de veiller par les moyens qui lui sont propres à la conservation des biens sociaux et de les défendre contre toute entreprise interne ou externe. Ce devoir est d’autant plus

(1) *M. Matth. XII, 24-31.*

(2) — 28.

(3) — 29.

strict que la religion n'est pas un bien quelconque : c'est le bien souverain de l'homme, car il tient à sa destinée éternelle, et c'est aussi le bien suprême de la société qui trouve dans la religion son plus solide appui. Donc, si l'Etat est obligé de défendre par ses lois les autres biens inférieurs, combien plus ce bien qui les dépasse tous !

Enfin, l'Etat doit surtout protéger le faible contre l'abus de la force. Or, il peut y avoir abus de la force dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. Celui qui prime par le génie, par la doctrine, par l'éloquence, a dans ses mains une arme très-puissante pour le mal comme pour le bien, et il peut aisément en abuser au détriment d'autrui. L'ignorant, l'homme médiocre n'a pas en lui-même de quoi se défendre. Il faut donc que l'Etat lui vienne en aide, s'il est vrai que l'on est entraîné à se former en société par l'idée d'être secouru dans les choses dont la faiblesse individuelle est incapable. Et cela relativement au dommage que peut causer à la religion des citoyens la malice d'autrui. Mais en outre il ne faut pas oublier l'encouragement donné aux honnêtes gens par la rigueur des lois, car ce n'est que trop vrai, les esprits ignorants qui en tous pays forment la majorité, sont moins impressionnés par les peines de la vie future que par celles de la vie présente. D'où cette parole de saint Léon à l'évêque Turribe que souvent la crainte du châtement temporel dont ils sont menacés par les lois civiles réveille dans le cœur des chrétiens égarés la pensée du salut.

b. Quant au second point, il est certain que les associations politiques comme les individus isolés font partie de la grande société fondée par Jésus-Christ dans le monde, et qui est l'Eglise. Je dirai même les associations politiques plus encore que les individus, car elles forment directement l'apanage que Jésus-Christ a reçu de son Père : *Je vous donnerai les nations en héritage* (1). Comme la famille est composée d'individus et la nation de familles, ainsi l'Eglise est composée de nations. Aussi fut-elle représentée par les prophètes comme un empire qui succède aux vieux empires de la force et qui doit par sa puissance morale s'assujettir la terre. Or les membres d'une société doivent concourir à sa défense et lui assurer une vie paisible à l'encontre des perturbations du dedans ou des agressions du dehors. Donc l'Etat, par cela même qu'il est catholique et représente une nation catholique, est obligé par lui-même de protéger et de défendre l'Eglise. Que s'il apostasie comme Etat et refuse de remplir ce devoir, c'est alors à chacun

(1) Ps. II, 8.

des fidèles qu'il incombe : à coup sûr les fidèles ne peuvent perdre au regard de l'Eglise leur nature sociale par la faute de celui qui devrait les représenter. Ainsi se produit dans la société humaine un désordre nécessaire, c'est-à-dire une force légitime, indépendante du depositaire public de la force, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il se forme un droit en désaccord avec la condition normale, quand celle-ci vient à être abandonnée et détruite. C'est comme en logique, posez un principe contradictoire, il en sortira nécessairement une conséquence contradictoire. L'Eglise que Dieu a fondée société parfaite, a reçu de lui sans aucun doute tous les droits qui sont nécessaires à sa conservation. Autrement il faudrait l'accuser d'inconséquence comme ayant voulu la fin sans vouloir les moyens. Or parmi les droits qui sont propres à une société parfaite, il y a celui de coaction vis-à-vis des ennemis extérieurs et intérieurs. Supposé que l'Etat soit uni à l'Eglise, ce droit est exercé par l'Eglise au moyen de l'Etat, par la protection armée que celui-ci lui accorde ; d'où l'idée des deux glaives, le spirituel et le matériel confédérés pour le salut du monde. Mais l'union est-elle rompue, il est clair que ce droit de l'Eglise ne peut périr, car il résulte de sa nature même de société, nature qui lui vient non de l'Etat mais de Dieu.

De plus c'est l'enseignement de tous les Docteurs que le pouvoir temporel doit être subordonné au pouvoir spirituel ; nous l'avons montré plus haut.

Or qui ne voit que cette subordination consiste surtout à harmoniser les lois civiles et les lois canoniques et à faire que celles-ci soient obéies moyennant celles-là. A parler rigoureusement la société humaine est une, bien que pour obtenir pleinement sa fin il lui faille deux pouvoirs, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. D'où il suit nécessairement que ces deux pouvoirs, par là même qu'ils sont distincts, doivent s'entr'assister. Autrement l'œuvre de Dieu serait imparfaite et les moyens ne seraient ni proportionnés ni convenablement ordonnés. De même donc que l'Eglise aide l'Etat en façonnant les peuples à toute vertu humaine et sociale et en en faisant de tranquilles et obéissants sujets de l'autorité politique, de même faut-il que l'Etat aide l'Eglise en prêtant aux lois de celle-ci son appui et en punissant les perturbateurs de la foi et de la morale chrétienne. " Il ne suffit pas, dit à propos le docteur Phillips [1], qu'ils (les princes) pourvoient aux besoins extérieurs de l'Eglise, à l'entretien de son culte, aux moyens d'exis-

[1] Du droit ecclésiastique, dans ses principes généraux, traduit par M. l'abbé Crozet, t. 2. l. 1. c. x, § 107, p. 376.

tence de ses ministres [1]; ils ne se sont pas acquittés envers elle pour ne lui avoir point refusé la protection légale à laquelle a droit toute société licite en soi; ils doivent encore et c'est là le but suprême, la principale mission de la puissance temporelle, favoriser l'établissement du règne de Dieu, et par conséquent donner à leurs peuples une législation en harmonie avec la loi divine annoncée par l'Eglise, une législation qui prête l'appui de son autorité aux prescriptions de la loi religieuse [2]; or la première condition d'une alliance efficace de la loi de l'Etat avec celle de l'Eglise, c'est l'application des moyens de coercition dont la première dispose, dans tous les cas où la peine spirituelle est insuffisante [3]. La voix du pasteur n'a pas toujours assez de puissance pour éloigner les loups ravisseurs du troupeau de Jésus-Christ; c'est alors au prince investi de l'autorité du glaive, qu'il appartient de s'armer de sa force, pour réprimer et mettre en fuite tous les ennemis de l'Eglise [4]."

c. Et ici la matière même nous amène à dire un mot du troisième fondement de la protection que l'Etat doit à l'Eglise.

Le roi doit être soumis à Dieu et comme homme et comme roi. S'il agit sous ce double rapport en être moral, il doit faire servir tous ses actes à la gloire de Dieu. Or il ne le peut qu'en travaillant avec l'Eglise au salut des âmes, et à la conservation, à la dilatation de la foi, car c'est l'Eglise qui est chargée de par Dieu de procurer sa gloire et de la procurer en sanctifiant les fidèles. C'est pourquoi saint Léon le Grand écrivait à l'empereur Léon: "Vous devez toujours y penser, ce n'est pas seulement pour le gouvernement du monde que la puissance royale vous a été donnée, c'est aussi et surtout pour protéger l'Eglise [5]." Et saint Augustin, dans son livre de la Cité de Dieu: "Nous proclamons heureux les empereurs chrétiens, non parce qu'ils eurent un long règne et qu'ils laissèrent, après avoir fait une fin paisible, leur pouvoir à leur fils..., mais parce que leur puissance, ils la firent servir à dilater surtout le règne de Dieu [6]." Dans une lettre au comte Boniface, gouverneur de l'Afrique, le même Père s'exprime ainsi: "Le roi sert Dieu autrement que l'homme, autrement que l'homme. Comme homme, il le sert en vivant conformément à

[1] Gregor, Mag. Epist. 7

[2] Can. *Certum est*, 12, d. 10.

[3] Cap. *Ad abolendam*, 9, x, de *Hæret.*

[4] Bolgeni, l'Episcopato, c. VIII, n. 117, p. 235.

[5] Debes incunctanter advertere regiam potestatem tibi non solum ad mundi regimen sed maxime ad Ecclesiam presidium esse collatam.—Epist. 75

[6] Christianos imperatores non ideo felices decimus quia vel diutius imperarunt, vel imperantes filios morte placida reliquerunt..., sed si suam potestatem ad Dei cultum maxime dilataneum majestati ejus famulam faciunt.—C. D., l. v.

la foi ; mais comme roi il le sert en faisant des lois qui commandent le bien et défendent le mal... Les rois servent donc Dieu en tant que rois quand, pour son service, ils font ce que ne peuvent faire que les rois [1].” Et c’est ce que devraient bien comprendre les conducteurs des peuples s’ils aimaient la vraie sagesse et entendaient leur devoir. Ils devraient bien comprendre aussi qu’il s’agit moins ici de l’intérêt de l’Eglise que de leur propre intérêt. Car l’Eglise, qui au sein d’une persécution trois fois séculaire s’est rendue maîtresse du monde, peut bien se passer de la protection du siècle sans en souffrir un dommage essentiel, Dieu même se faisant son protecteur par des voies extraordinaires ; tandis que le siècle s’en ira en ruine si le secours de l’Eglise lui fait défaut. Quand le corps se sépare de l’âme, ce n’est pas l’âme qui en souffre essentiellement, car elle est immortelle, c’est le corps qui est très-gravement atteint, car cette séparation fait qu’il meurt et qu’il se corrompt.

---

(1) *Aliter servit Deo quia homo est ; aliter quia etiam rex est. Quia homo est ei servit leges justa precipientes et contraria prohibentes convenienti vigore sanciendo... In hoc ergo serviunt Domino reges in quantum sunt reges cum ea faciunt ad serviendum illi quæ non possunt facere nisi reges.—Epist. 185, ad Bonifacium.*

(a continuer)

---

# JOSEPH ROBIDOU

## I

Le voyageur qui s'aventurait au commencement du siècle dans la région du haut Missouri, sur les bords de la petite rivière du Serpent-Noir, pouvait apercevoir, perchée sur une colline, une humble habitation faite de poutres grossières, véritable sentinelle de la civilisation au milieu du désert. C'était l'un des nombreux comptoirs fondés par l'entrepreneante Compagnie des Pelleteries de Saint-Louis (1), afin d'alimenter son énorme commerce de fourrures avec les naturels de cette contrée éloignée. Exposé comme l'était ce poste, il était facile de voir qu'il n'avait pas fallu peu de courage à celui qui était venu y planter sa tente, loin de tout secours, loin de tout établissement, au milieu de Sauvages féroces, enclins au meurtre et au pillage.

---

(1) Les employés de la Compagnie des Pelleteries sont pour la plupart des Canadiens-Français ou des descendants de colons français établis sur les bords du Mississipi et du Missouri ; ils sont obligés de faire toutes les affaires de la Compagnie en qualité de bateliers, de chasseurs, de trappeurs, c'est-à-dire d'hommes qui prennent les bêtes à fourrures dans des pièges, et au besoin même ils doivent être soldats. Ils sont pris à la solde de la Compagnie pour un temps indéterminé ; ils sont tous bien armés et forment une race d'hommes incultes, mais vigoureux, très-accoutumés aux privations et aux difficultés de la vie parmi les Indiens. Une habitude d'enfance a seule pu les former à une semblable existence. Ils sont fort à préférer pour ce service aux Anglo-Américains, qui ne se soumettent pas avec autant de gaieté et d'obéissance à tous ces travaux. Quoique la langue anglaise soit celle de toutes les contrées de l'Ouest, et qu'elle tende à y devenir de plus en plus générale, il est pourtant indispensable aux directeurs et aux employés de la Compagnie des Pelleteries de comprendre le français, attendu que presque tous les subordonnés le parlent et que toutes les rivières et tous les environs du Missouri et des Prairies occidentales portent des noms français. Tous les voyageurs placent à leur ceinture un large couteau comme les Indiens ; ils ont leur corne à poudre et leur sac à plomb suspendus par-dessus leur épaule à une courroie. L'un d'eux se distinguait par un scalp ou peau de crâne indien qui pendait à sa ceinture. C'était un trophée qu'il avait enlevé à un Indien Pied-Noir qui l'avait d'abord blessé, mais qu'il avait ensuite tué d'un coup de fusil, et puis scalpé à la manière indienne. — Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique du Nord exécuté pendant les années 1832, 1833 et 1834, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied.

L'hôte de cette demeure primitive s'appelait Joseph Robidou. Tous les voyageurs le connaissaient, car bien des fois ils avaient eu à se louer de son hospitalité. D'un autre côté, les indigènes avaient pour lui un singulier attachement, fruit des bons procédés et de la sollicitude qu'il leur manifestait en toute circonstance.

Le choix de ce lieu indiquait chez ce chasseur canadien non-seulement beaucoup de courage, mais une rare sagacité. Tout le pays à l'entour formait une vaste plaine très-fertile, bien arrosée, semée de bouquets d'arbres élancés, couronnée par des collines et des monticules si pittoresquement étagés, si différents d'aspects et de grandeur, qu'ils ressemblaient plutôt à l'ouvrage de l'art qu'à celui de la nature. Parmi ces monticules aux formes capricieuses, se dressait fièrement la colline du Roi, qui paraissait avoir servi autrefois de lieu de sépulture aux Indiens.

Un poste aussi avantageusement situé ne pouvait manquer de devenir tôt ou tard le noyau d'un centre important, et d'attirer les flots d'émigrants qui commençaient alors à se diriger vers l'Ouest. C'est ce que Robidou avait compris en prenant possession de cette solitude, au milieu de bien des épreuves et des difficultés, et nous allons voir qu'il avait lu sûrement à travers les voiles de l'avenir.

## II

Le père de Joseph Robidou était né au Canada. Lorsqu'il arriva à Saint-Louis, la grande cité n'était encore qu'un humble poste de traite. Il se lia d'amitié avec Pierre Laclède et Pierre Chouteau, les pionniers de la ville, et fit comme eux le commerce des fourrures, qui lui donna de gros bénéfices.

Ce fut à Saint-Louis que naquit le fondateur de Saint-Joseph, le deux août 1783. A peine âgé de treize ans, il trafiqua avec les indigènes, sous la direction de son père, puis il passa plusieurs années dans ce but à Michillimakinac. Il prit ensuite du service dans la Compagnie américaine des Pelleteries, et fit son premier voyage sur la rivière Missouri en 1799.

Si l'on en croit un journal de Saint-Joseph (1), Robidou vint s'installer, en 1803, au pied des collines du Serpent-Noir, et se construisit une cabane près de la rivière Missouri, faisant un commerce lucratif avec les Iouas, les Renards, les Panis et les Kansas, sur lesquels il sut, par son adresse, exercer beaucoup d'influence.

---

(1) *Le Herald*, du 21 novembre 1875.

Le *Campbell's Gazetteer*, de cette même ville, prétend, au contraire, que Robidou se fixa d'abord sur la Grande Rivière, dans le comté de Carroll, Missouri, à six milles d'un autre comptoir tenu par Blondeau et Chouteau, deux Français. Ce n'est que plus tard que le pressentiment d'un avenir prospère l'aurait décidé à venir s'établir dans la région encore déserte du Serpent-Noir.

Robidou habitait ce poste solitaire lorsque le prince Maximilien Weid-Neuweid, désireux d'étudier spécialement la faune et la flore des Etats-Unis, tout en satisfaisant sa curiosité de voyageur, poussa ses explorations jusque dans cette partie reculée du Missouri. "Le 24 avril 1833, dit ce voyageur distingué, nous vîmes les collines du Serpent-Noir (Ouakan-se-Ouay, dans la langue des Ayououays), mais nous n'y arrivâmes que le soir, notre navigation ayant éprouvé plusieurs obstacles dans la rivière. Les collines du Serpent-Noir sont des élévations médiocres dont les côtés et les cimes sont découpés d'une façon fort originale, et sur lesquels les bois alternent avec des endroits découverts garnis d'un gazon frais. A l'endroit où on les atteint et où la rivière, qui les heurte, se détourne pour en baigner le pied, elle les a coupées à pic, et formé des parois escarpées (*bluffs*) d'une argile rouge jaunâtre, sur lesquelles la verdure du bois forme une ligne ondulée. Non loin de cette rive escarpée, on a construit un comptoir ou *Trading house*, qu'habite le nommé Roubedoux, employé de la Compagnie des Pelleteries. A quelques milles de cette maison, il y a deux villages, l'un des Indiens Ayououays, et l'autre des Sacs, avec qui l'on fait le commerce des fourrures. L'habitation de Roubedoux, qui est peinte en blanc et entourée de la brillante verdure des prairies, faisait un effet fort agréable, et M. Rodmer—notre artiste—esquissa ce paysage au moment où il était éclairé par un beau soleil couchant (1)."

(1) Le prince Maximilien Weid-Neuwied explora surtout le haut Missouri, dont il nous a laissé une description fidèle et bien élaborée. Il donne dans son récit de voyage la liste des personnes qui firent partie de son expédition, d'où l'on verra, dit-il, que presque tous les Canadiens sont d'extraction française : 1o le major Mitchell, commandant de l'expédition ; 2o M. Culbertson, commis ; 3o Déchamp, demi-sang (métis), chasseur ; 4o L. Pepin, chasseur ; 5o Déchamp, frère du chasseur ; 6o Gabriel Benoit ; 7o David Beauchamp ; 8o Aug. Bourbonnais ; 9o Pierre Grotteau ; 10o Ant. Dauphin ; 11o Cyprien Desnoyers ; 12o Jules Duchouquette ; 13o Guill. Dapron ; 14o Urb. Bolduc ; 15o Pierre Carpentier ; 16o Bapt. Desjardins ; 17o L. Desnoyers ; 18o Jos. Deroy ; 19o L. Dapron ; 20o D. Garnier ; 21o Ant. Guyon ; 22o Hamel ; 23o B. Jacquemont ; 24o L. Lucombe ; 25o Carifelle ; 26o L. Laramée ; 27o Jean Latresse ; 28o Léandre Maréchal ; 29o Jules Maréchal ; 30o F. Maxant ; 31o Henri Marrin, pilote ; 32o Laraculte Martin ; 33o L. Vincenneau ; 34o L. Ladéroute ; 35o L. Palmier ; 36o Pierre Beauchamp ; 37o V. Surprenant ; 38o L. Sancier, menuisier ; 39o Alexandre Thiebault ; 40o Fr. Souchette ; 41o Jos. Souchette ; 42o Pascal Tarique ; 43o L. Tarique ; 44o Charles Trudelle ; 45o Jos. Potdevin, cuisinier, tous engagés et Canadiens, etc.—*Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique du Nord exécuté pendant les années 1832, 1833 et 1834*, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied, vol. II, p. 185.

Après une longue course d'une année dans la région supérieure du Missouri, le prince Maximilien de Weid-Neuwied revint au poste de traite occupé par Robidou. Il nous communique ses impressions dans les termes suivants : " Le seize mai, vers quatre heures de l'après-midi, nous atteignîmes la belle chaîne de collines de Ouakan-Se-Oué, the *Blacksnake Hills*, et tout près de là, *Roubedoux Trading House*, dans les environs des indiens Ayououais et Sacs. Les belles collines, et la fraîche prairie qui s'étendait au-devant, brillaient de la plus riante verdure, tandis que ces collines aux formes bizarres étaient couronnées de forêts de grands arbres. Les deux maisons qui se trouvent en cet endroit sont peintes en blanc, de sorte que, loin de la rivière, elles se détachent sur la verdure qui les environne, ce qui leur donne un air riant. Derrière ces habitations, entre les collines et sur leur penchant, il y a de grands champs de maïs enclos, et de beaux bœufs paissaient dans la plaine. Le propriétaire de la maison, M. *Robedoux* et son fils étaient alors absents ; quelques engagés grossiers que j'y trouvais ne purent donc pas me procurer les provisions fraîches que je désirais, ni me faciliter les moyens de visiter les Indiens du voisinage, en me prêtant des chevaux."

Quelques jours plus tard, le prince fit rencontre de Robidou, qui venait d'acquérir le poste de traite de la Compagnie des Pelleteries au Serpent-Noir. " Le vingt-deux mai, ajoute-t-il, nous vîmes un pyroscaphe, l'*Ayoway*, qui remontait péniblement la rivière peu profonde. Nous reçûmes, par le vieux Roubedoux, qui se trouvait à bord, des nouvelles de Saint-Louis. Cet homme avait acheté de la Compagnie des Pelleteries, pour 500 dollars, la maison des *Blacksnake-Hills*, d'où nous venions et où il retournait (1)."

### III

Au mois d'octobre 1836, les Otos, Missouris, Omahas, Yanktons, et les bandes Santis de la tribu des Sioux passèrent un traité fort important avec les Etats-Unis, par lequel elles lui cédèrent un vaste territoire et firent don à Joseph Robidou de trois sections de terre, en considération des avances qu'il leur avait faites depuis beaucoup d'années. L'article du traité qui concerne Robidou est conçu dans les termes suivants :

" Les soussignés, chefs, braves et principaux membres des tri-

(1) Vol. III, p. 156.

bus ci-dessus mentionnées, reconnaissant les nombreux actes de bienveillance et de libéralité, qui leur ont été faits ainsi qu'à leurs tribus respectives par leurs bons amis, Joseph Roubadoux, senior, et Lucien Fontenelle, durant un long laps de temps ; reconnaissant aussi les pertes considérables que leur générosité leur a fait souffrir, à différentes époques, en leur faisant des avances qui n'ont jamais été remboursées, et qui ne pourront jamais l'être, vu les faibles moyens de ces tribus et l'appauvrissement de leur pays, désirent vivement leur donner quelques témoignages de gratitude pour ces faveurs, et pour les indemniser jusqu'à un certain point de leurs pertes. Et à la demande instante de ces tribus, il est convenu que le dit Joseph Roubadoux aura le privilège de choisir trois *sections* de terre, en quelque lieu que ce soit, dans le dit territoire ainsi cédé, dès qu'il aura été divisé. (1) "

Quelques colons étaient venus se grouper à cette époque près de l'habitation de Robidou. Mais l'émigration ne commença à se diriger d'une manière active vers ce poste, que lorsque le gouvernement des Etats-Unis eut fait l'acquisition du territoire connu sous le nom de " Platte Purchase," et qu'il eut passé le traité de 1837 avec les Indiens, pour les transférer à l'ouest du Mississipi. La vaste région, ainsi ouverte à la civilisation, comprend les comtés d'Atchison, Andrew, Holt, Buchanan, Nodaway et Platte.

Le comté de Buchanan fut d'abord organisé, et la première cour de justice fut tenue le dix février 1839, dans la maison de Richard Hill, nommé juge conjointement avec William Harrington et Samuel Johnson. La première cour de circuit du district siégea, quelques mois après, le quinze juillet 1839, dans la maison de Joseph Robidou. Elle fut présidée par l'honorable Austin A. King, appelé plus tard aux importantes fonctions de gouverneur du Missouri.

Le chef-lieu du comté de Buchanan fut établi près du centre de cette région, le vingt-cinq mai 1840, et reçut le nom de Sparta. C'est dans cette localité que se construisit la première cour de justice, en 1843, moyennant la somme de trois cents piastres : elle sert aujourd'hui de résidence privée.

La renommée fit bientôt connaître les avantages qu'offrait la région de la Platte, et il ne se passa guère de jour sans que des familles entières n'arrivassent pour s'y établir. Leur exemple porta ses fruits, et le courant de l'émigration prit de telles proportions, que des colonies presque complètes vinrent se transplanter dans ce fertile territoire.

(1) *Treaties between the United States and the Indian tribes*, p. 525.

Convaincu plus que jamais de l'importance qu'allait prendre ce lieu, Robidou demanda et obtint des lettres-patentes du gouvernement, au mois de mai 1843, pour faire reconnaître ses droits de propriété sur environ cent soixante acres de terre. La ville fut ensuite divisée en *lots*, qui trouvèrent promptement des acquéreurs. Les terrains ordinaires se vendaient cent piastres chacun. On peut encore en voir la distribution sur la carte de Saint-Joseph, dans la partie désignée sous le nom de "ville primitive."

Après avoir acheté l'emplacement de Saint-Joseph, Robidou vendit la magnifique propriété qu'il possédait à Saint-Louis, au coin des rues Main et Murtle. Cette maison, qui lui avait été léguée par son père, avait un cachet historique, car elle fut témoin de la première assemblée générale des représentants du Missouri, en 1812.

Le progrès de la future cité fut si rapide qu'en 1845 elle comptait déjà six cents habitants. Robidou, élu président du bureau des syndics, fit donner à la localité les franchises municipales. Comme il s'agissait de la baptiser, il lui donna le nom de Saint-Joseph, en l'honneur de son patron. Ce nom remplaça avantageusement celui de *Serpent-Noir*, sous lequel le poste était connu jusqu'alors. Les Américains se contentent généralement de l'appeler St-Joe, lorsqu'ils parlent de la capitale du Missouri.

Elias Perry et A. M. Saxton ouvrirent les premiers un magasin à la suite de Robidou : il contenait un assortiment général d'une valeur d'environ trois mille piastres. Fréd. Smith, nommé maître de poste en 1843, transportait les lettres dans sa casquette, exigeant vingt-cinq sous pour les frais de port. Le premier juge de paix fut Samuel Hall, et ses dossiers allaient aussi se loger dans son couvre-chef.

En 1846, le nouveau village de Saint-Joseph absorba complètement l'établissement que l'on avait commencé un peu plus loin à Sparta. Le chef-lieu du comté fut transféré à Saint-Joseph, et presque tous les habitants de Sparta le délaissèrent pour associer leur sort à celui de son active rivale. Il ne reste plus aujourd'hui, pour rappeler le souvenir de Sparta, qu'une ancienne église et une auberge : ce hameau ne s'est jamais relevé du coup que Saint-Joseph lui porta à ses débuts.

Ce n'est qu'en 1849 que Robidou put décider sa femme à venir demeurer avec lui à Saint-Joseph. Jusque-là elle s'était obstinément refusée à quitter Saint-Louis, et le cercle nombreux de parents et d'amis qui l'attachaient à cette ville. Elle offrit moins de résistance lorsqu'elle vit plusieurs de ses enfants : Jules-César, Belavoir, Félix et Edmond aller partager la bonne fortune de leur

père dans la ville, qu'il venait de créer. Ce déplacement ne réalisa que trop ses pressentiments, car elle mourut peu de temps après son arrivée à Saint-Joseph. Ceux de ses enfants qui l'avaient précédée dans cette ville sont morts depuis, laissant de nombreuses familles dans la pauvreté.

Le développement de Saint-Joseph lui permit d'être constitué en ville, en 1851. M. Thomas Mills fut choisi comme son premier maire. La ville n'a cessé depuis de progresser, et elle promet de devenir un centre très-important. Située comme elle l'est au milieu d'une plaine très-fertile sur la rivière Missouri, reliée au reste du continent par cette voie de communication naturelle et onze chemins de fer, habitée par une population active et entreprenante, forte déjà d'environ trente mille âmes, elle peut aspirer à de brillantes destinées.

Robidou vécut assez longtemps pour voir se réaliser ses plus beaux rêves sur l'avenir de Saint-Joseph, mais aussi pour fournir une nouvelle preuve du *sic vos non vobis* du poète. Après les années de prospérité, vinrent les revers, les malheurs, qui engloutirent les bénéfices des années précédentes, et lui laissèrent de bien faibles moyens de subsistance.

Robidou vécut jusqu'à un âge très-avancé, et l'*Historical Magazine*, de New-York, publiait, en 1866, la note suivante à son sujet : "M. Joseph Robidou, le fondateur de Saint-Joseph, a célébré, le vingt et un août dernier, sa quatre-vingt-deuxième année. M. Robidou est le premier blanc qui ait pénétré dans le haut Missouri, alors que Saint-Louis n'était qu'un poste de traite."

Le pionnier de Saint-Joseph s'éteignit dans cette ville, le vingt-sept mai 1868, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il s'était marié deux fois, en 1808, puis en 1812. Il eut de sa première femme, Eugénie Delile, un fils, Joseph, qui n'a pas aujourd'hui moins de soixante-six ans, et sa seconde femme, Angélique Vaudry, lui donna sept enfants, dont deux seulement survivent : Edouard, qui habite Saint-Joseph, et Sylvanie, épouse de M. F.-H. Beauvais, de Saint-Louis.

Le *Herald*, de Saint-Joseph, rappelait, il y a quelque temps, le souvenir du fondateur de la ville, et il terminait les quelques lignes qu'il lui consacrait par les réflexions suivantes : "Joseph Robidou, le fondateur de Saint-Joseph, mérite une mention spéciale. Comme le premier habitant de cette ville, comme le premier commerçant de fourrures avec les Sauvages, comme le premier pionnier qui a bravé les épreuves, les dangers et les privations d'une vie dans la solitude, son nom sera longtemps cité et chéri par notre population."

“ Son histoire, l'histoire d'un homme qui a vécu dans un lieu parfaitement isolé, sans amis pour l'encourager, sans voisins à visiter, sans les chemins de fer et les innombrables avantages de la civilisation, vivant de ce que pouvait produire une contrée nouvelle et sauvage ; son histoire, disons-nous, si elle était fidèlement écrite, serait une étrange et étonnante fiction pour nous qui jouissons des avantages et du superflu de l'époque actuelle. ”

Le nom de Robidou a été donné à un affluent de la rivière Gasconnade—Robidoux Fork—dans le Missouri.

## IV

Joseph Robidou avait deux frères, dont l'histoire nous a conservé les noms : Jules et Antoine.

Le premier fut l'un des plus anciens habitants de Saint-Joseph, et il y construisit, en 1843, la deuxième habitation de la future ville. Il assista à l'assemblée des pionniers du Missouri, qui eut lieu à Saint-Louis, au mois de septembre 1874. Il s'est éteint à Saint-Joseph, le vingt-six février 1875.

Antoine Robidou naquit à Saint-Louis, le vingt-neuf août 1794, et mena une existence fort aventureuse. Il n'avait pas plus de vingt-deux ans lorsqu'il accompagna le général Atkinson à la région alors fort sauvage du Yellow-Stone : ce nom lui fut donné par les Canadiens qui l'appelaient la Roche-Jaune. Six ans plus tard, il émigra à Mexico, où il épousa une Mexicaine de bonne famille et d'une intelligence plus qu'ordinaire. Il revint avec elle dans l'Ouest et fit la traite avec les Navajos et les Apaches. En 1840, il se fixa près de ses frères à Saint-Joseph, où sa famille a depuis presque constamment demeuré.

Antoine Robidou fit une expédition, en 1845, aux Montagnes Rocheuses, dans le dessein de faire la traite, mais avant d'arriver au but de son voyage, il fut surpris par une terrible tempête, qui fit périr cent à deux cents de ses chevaux, et faillit causer sa mort et celle de tous ses compagnons. Sans les secours que put lui envoyer à temps Joseph Robidou, cette expédition lui aurait certainement été fatale, car il était alors dans la plus profonde détresse et avait perdu tout espoir de salut. Robidou accompagna, en 1846, le brave général américain Kearney—le Murat américain—dans une campagne contre le Mexique, en qualité d'interprète et de guide. Ce voyage ne lui porta pas bonheur. Dans un combat avec les Mexi-

cains, il reçut plusieurs coups de lance, qui le blessèrent gravement. Il survécut pourtant à ses blessures et revint trois ans plus tard à Saint-Joseph.

La passion des aventures reprit bientôt le dessus, et il se dirigea vers la Californie, où il demeura jusqu'en 1854. Il alla s'établir l'année suivante au Nouveau-Mexique, et il passa plusieurs mois à Washington, en 1856, pour régler certaines affaires avec le gouvernement. Il retourna ensuite à Saint-Joseph, où il est mort, le vingt-neuf avril 1860, à l'âge de soixante-six ans, après une douloureuse maladie occasionnée par ses longues et pénibles courses.

JOSEPH TASSÉ.

---

# LE PAYS DES FOURRURES

## CHAPITRE II

OU L'ON EST

(suite)

La seule chance défavorable, — et le lieutenant insista particulièrement sur ce point, — c'était que pendant huit à neuf semaines encore, avant la solidification de la mer Arctique, l'île Victoria fut entraînée trop au nord ou trop au sud. Et l'on voit, en effet, dans les récits des hiverneurs, des exemples de dérives qui se sont accomplies sur un très-long espace et sans qu'on ait pu les enrayer.

Tout dépendait donc des courants inconnus qui s'établissent à l'ouvert du détroit de Behring, et il importait de relever avec soin leur direction sur la carte de l'océan Arctique. Jasper Hobson possédait une de ces cartes, et il pria Mrs. Paulina Barnett, Madge, l'astronome et le sergent de le suivre dans sa chambre ; mais avant de quitter le sommet du cap Bathurst, il leur recommanda encore une fois le secret le plus absolu sur la situation actuelle.

« La situation n'est pas désespérée, tant s'en faut, ajouta-t-il, et, par conséquent, je trouve inutile de jeter le trouble dans l'esprit de nos compagnons, qui ne feraient peut-être pas comme nous la part des bonnes et des mauvaises chances.

— Cependant, fit observer Mrs. Paulina Barnett, ne serait-il pas prudent de construire dès maintenant une embarcation assez grande pour nous contenir tous, et qui pût tenir la mer pendant une traversée de quelques centaines de milles ?

—Cela sera prudent, en effet, répondit le lieutenant Hobson, et nous le ferons. J'imaginerai quelque prétexte pour commencer ce travail sans retard, et je donnerai des ordres en conséquence au maître charpentier pour qu'il procède à la construction d'une embarcation solide. Mais, pour moi, ce mode de rapatriement ne devra être qu'un pis aller. L'important, c'est d'éviter de se trouver sur l'île au moment de la dislocation des glaces, et nous devons tout faire pour gagner à pied le continent, dès que l'océan aura été solidifié par l'hiver."

C'était, en effet, la meilleure façon de procéder. Il fallait au moins trois mois pour qu'une embarcation de trente à trente-cinq tonneaux fût construite, à ce moment, on ne pourrait s'en servir, puisque la mer ne serait plus libre. Mais si alors le lieutenant pouvait rapatrier la petite colonie en la guidant à travers le champ de glace jusqu'au continent, ce serait un heureux dénouement de la situation, car embarquer tout son monde à l'époque de la débâcle serait un expédient fort périlleux. C'est donc avec raison que Jasper Hobson regardait ce bateau projeté comme un pis aller, et son opinion fut partagée de tous.

Le secret fut de nouveau promis au lieutenant Hobson, qui était le meilleur juge de la question, et quelques minutes plus tard, après avoir quitté le cap Bathurst, les deux femmes et les trois hommes s'attablaient dans la grande salle du fort Espérance, salle alors inoccupée, car chacun vaquait aux travaux du dehors.

Une excellente carte des courants atmosphériques et océaniques fut apportée par le lieutenant, et l'on procéda à un examen minutieux de cette portion de la mer Glaciale qui s'étend depuis le cap Bathurst jusqu'au détroit de Behring

Deux courants principaux divisent ces parages dangereux compris entre le Cercle polaire et cette zone peu connue, appelée "passage du nord-ouest", depuis l'audacieuse découverte de Mac Clure,—du moins les observations hydrographiques n'en désignent pas d'autres.

L'un porte le nom de courant du Kamtchatka. Après avoir pris naissance au large de la presqu'île de ce nom, il suit la côte asiatique et traverse le détroit de Behring en touchant le cap Oriental, pointe avancée du pays des Tchouktchis. Sa direction générale du sud au nord s'infléchit brusquement à six cents milles environ delà du détroit, et il se développe franchement vers l'est, à peu près suivant le parallèle du passage de Mac Clure, qu'il tend sans doute à rendre praticable pendant les quelques mois de la saison chaude.

L'autre courant, nommé courant de Behring, se dirige en sens contraire. Après avoir prolongé la côte américaine de l'est à l'ouest

et à cent milles au plus du littoral, il va, pour ainsi dire, heurter le courant du Kamtchatka, à l'ouvert du détroit, puis, descendant au sud et se rapprochant des rivages de l'Amérique russe, il finit par se briser à travers la mer de Behring sur cette espèce de digue circulaire des îles Aléoutiennes.

Cette carte donnait fort exactement le résumé des observations nautiques les plus récentes. On pouvait donc s'y fier.

Jasper Hobson l'examina attentivement avant de se prononcer. Puis, après avoir passé la main sur son front, comme s'il eût voulu chasser quelque fâcheux pressentiment :

« Il faut espérer, mes amis, dit-il, que la fatalité ne nous entraînera pas jusqu'à ces lointains parages. Notre île errante courrait le risque de n'en plus jamais sortir.

—Et pourquoi, monsieur Hobson ? demanda vivement Mrs. Paulina Barnett.

—Pourquoi, madame ? répondit le lieutenant. Regardez bien cette portion de l'océan Arctique, et vous allez facilement le comprendre. Deux courants, dangereux pour nous, y coulent en sens inverse. Au point où ils se rencontrent, l'île serait forcément immobilisée, et à une grande distance de toute terre. En ce point précis, elle hivernerait pendant la mauvaise saison, et quand la débâcle des glaces se produirait, ou elle suivrait le courant du Kamtchatka jusqu'au milieu des contrées perdues du nord-ouest, ou elle subirait l'influence du courant de Behring et irait s'abîmer dans les profondeurs du Pacifique.

—Cela n'arrivera pas, monsieur le lieutenant, dit Madge avec l'accent d'une foi sincère, Dieu ne le permettra pas.

—Mais, reprit Mrs. Paulina Barnett, je ne puis imaginer sur quelle partie de la mer polaire nous flottons en ce moment, car je ne vois au large du cap Bathurst que ce dangereux courant du Kamtchatka qui porte directement vers le nord-ouest. N'est-il pas à craindre qu'il ne nous ait saisis dans son cours, et que nous ne fassions route vers les terres de la Géorgie septentrionale ?

—Je ne le pense pas, répondit Jasper Hobson, après un moment de réflexion.

—Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?

—Parce que ce courant est rapide, madame, et que depuis trois mois, si nous l'avions suivi, nous aurions quelque côte en vue, — ce qui n'est pas.

—Où supposez-vous que nous nous trouvions alors ? demanda la voyageuse.

—Mais sans doute, répondit Jasper Hobson, entre ce courant du

Kamtchatka et le littoral, probablement dans une sorte de vaste remous qui doit exister sur la côte.

—Cela ne peut être, monsieur Hobson, répondit vivement Mrs. Paulina Barnett.

—Cela ne peut être ? répéta le lieutenant. Et pour quelle raison, madame ?

—Parce que l'île Victoria, prise dans un remous, et, par conséquent, sans direction fixe, eût certainement obéi à un mouvement de rotation quelconque. Or, puisque son orientation n'a pas changé depuis trois mois, c'est que cela n'est pas.

—Vous avez raison, madame, répondit Jasper Hobson. Vous comprenez parfaitement ces choses et je n'ai rien à répondre à votre observation,—à moins toutefois qu'il n'existe quelque courant inconnu qui ne soit point encore porté sur cette carte. Vraiment, cette incertitude est affreuse. Je voudrais être à demain pour être définitivement fixé sur la situation de l'île.

—Demain arrivera," répondit Madge.

Il n'y avait donc plus qu'à attendre. On se sépara. Chacun reprit ses occupations habituelles. Le sergent Long prévint ses compagnons que le départ pour le fort Reliance, fixé au lendemain, n'aurait pas lieu. Il leur donna pour raison que, toute réflexion faite, la saison était trop avancée pour permettre d'atteindre la factorerie avant les grands froids, que l'astronome se décidait à subir un nouvel hivernage, afin de compléter ses observations météorologiques, que le ravitaillement du fort Espérance n'était pas indispensable, etc.,—toutes choses dont ces braves gens se préoccupaient peu.

Une recommandation spéciale fut faite aux chasseurs par le lieutenant Hobson, la recommandation d'épargner désormais les animaux à fourrures, dont il n'avait que faire, mais de se rabattre sur le gibier comestible, afin de renouveler les réserves de la factorerie. Il leur défendit aussi de s'éloigner du fort de plus de deux milles, ne voulant pas que Marbre, Sabine ou autres chasseurs se trouvassent inopinément en face d'un horizon de mer, là où se développait, il y a quelques mois, l'isthme qui réunissait la presque île Victoria au continent américain. Cette disparition de l'étroite langue de terre eût, en effet, dévoilé la situation.

Cette journée parut interminable au lieutenant Hobson. Il retourna plusieurs fois au sommet du cap Bathurst, seul ou accompagné de Mrs. Paulina Barnett. La voyageuse, âme vigoureuse, ment trempée, ne s'effrayait aucunement. L'avenir ne lui paraissait pas redoutable. Elle plaisanta même en disant à Jasper Hobson que cette île errante, qui les portait alors était peut-être le vrai

véhicule pour aller au pôle nord ! Avec un courant favorable, pourquoi n'atteindrait-on pas cet inaccessible point du globe ?

Le lieutenant Hobson hochait la tête en écoutant sa compagne développer cette théorie, mais ses yeux ne quittaient point l'horizon et cherchaient si quelque terre, connue ou inconnue, n'apparaîtrait pas au loin. Mais le ciel et l'eau se confondaient inséparablement sur une ligne circulaire dont rien ne troublait la netteté, — ce qui confirmait Jasper Hobson dans cette pensée que l'île Victoria dérivait plutôt vers l'ouest qu'en toute autre direction.

« Monsieur Hobson, lui demanda Mrs. Paulina Barnett, est-ce que vous n'avez pas l'intention de faire le tour de notre île, et cela le plus tôt possible.

— Si vraiment, madame, répondit le lieutenant Hobson. Dès que que j'aurai relevé sa situation, je compte en reconnaître la forme et l'étendue. C'est une mesure indispensable pour apprécier dans l'avenir les modifications qui se produiraient. Mais il y a toute apparence qu'elle s'est rompue à l'isthme même, et que, par conséquent, la presque île tout entière s'est transformée en île par cette rupture.

— Singulière destinée que la nôtre, monsieur Hobson ! reprit Mrs. Paulina Barnett. D'autres reviennent de leurs voyages, après avoir ajouté quelques nouvelles terres au contingent géographique ! Nous, au contraire, nous l'aurons amoindri, en rayant de la carte cette prétendue presque île Victoria ! »

Le lendemain, 18 juillet, à dix heures du matin, par un ciel pur, Jasper Hobson prit une bonne hauteur du soleil. Puis, chiffrant ce résultat et celui de l'observation de la veille, il détermina mathématiquement la longitude du lieu.

Pendant l'opération, l'astronome n'avait pas même paru. Il boudait dans sa chambre, — comme un grand enfant qu'il était, d'ailleurs, en dehors de la vie scientifique.

L'île se trouvait alors par  $157^{\circ} 37'$  de longitude, à l'ouest du méridien de Greenwich.

La latitude obtenue la veille, au midi qui suivit l'éclipse, était, on le sait, de  $73^{\circ} 7' 20''$ .

Le point fut reporté sur la carte, en présence de Mrs. Paulina Barnett et du sergent Long.

Il y eut là un moment extrême d'anxiété, et voici quel fut le résultat du pointage.

En ce moment, l'île errante se trouvait reportée dans l'ouest, ainsi que l'avait prévu le lieutenant Hobson, mais un courant non marqué sur la carte, un courant inconnu des hydrographes de ces côtes, entraînait évidemment vers le détroit de Behring. Tous les

dangers pressentis par Jasper Hobson étaient donc à craindre, si, avant l'hiver, l'île Victoria n'était pas ramenée au littoral.

— Mais à quelle distance exacte sommes-nous du continent américain? demanda la voyageuse. Voilà, pour l'instant, quelle est la question intéressante."

Jasper Hobson prit son compas et mesura avec soin la plus étroite portion de mer, laissée sur la carte entre le littoral et le soixante-treizième parallèle.

— Nous sommes actuellement à plus de deux cent cinquante milles de cette extrémité nord de l'Amérique russe, formée par la pointe Barrow, répondit-il.

— Il faudrait savoir alors de combien de milles l'île a dérivé depuis la position occupée autrefois par le cap Bathurst? demanda le sergent Long.

— De sept cents milles au moins, répondit Jasper Hobson, après avoir à nouveau consulté la carte.

— Et à quelle époque, à peu près, peut-on admettre que la dérive ait commencé?

— Sans doute vers la fin d'avril, répondit le lieutenant Hobson. A cette époque, en effet, l'icefield s'est désagrégé, et les glaçons que le soleil ne fondait pas ont été entraînés vers le nord. On peut donc admettre que l'île Victoria, sollicitée par ce courant parallèle au littoral, dérive vers l'ouest depuis trois mois environ, ce qui donnerait une moyenne de neuf à dix milles par jour.

— Mais n'est-ce point une vitesse considérable? demanda Mrs. Paulina Barnett.

— Considérable en effet, répondit Jasper Hobson, et vous jugez jusqu'où nous pouvons être entraînés pendant les deux mois d'été qui laisseront libre encore cette portion de l'océan Arctique!"

Le lieutenant, Mrs. Paulina Barnett et le sergent Long demeurèrent silencieux pendant quelques instants. Leurs yeux ne quittaient pas la carte de ces régions polaires qui se défendent si obstinément contre les investigations de l'homme, et vers lesquelles ils se sentaient irrésistiblement emportés!

— Ainsi, dans cette situation, nous n'avons rien à faire, rien à tenter? demanda la voyageuse.

— Rien, madame, répondit le lieutenant Hobson, rien. Il faut attendre, il faut appeler de tous nos vœux cet hiver arctique, si généralement, si justement redouté des navigateurs, et qui seul peut nous sauver. L'hiver, c'est la glace, madame, et la glace, c'est notre ancre de salut, notre ancre de miséricorde, la seule qui puisse arrêter la marche de l'île errante."

## CHAPITRE III

## LE TOUR DE L'ILE.

A compter de ce jour, il fut décidé que le point serait fait, ainsi que cela se pratique à bord d'un navire, toutes les fois que l'état de l'atmosphère rendrait cette opération possible. Cette île Victoria, n'était-ce pas, désormais, un vaisseau désemparé, errant à l'aventure, sans voiles, sans gouvernail?

Le lendemain, après le relèvement, Jasper Hobson constata que l'île, sans avoir changé sa direction en latitude, s'était encore portée de quelques milles plus à l'ouest. Ordre fût donné au charpentier Mac Nap de procéder à la construction d'une vaste embarcation. Jasper donna pour prétexte qu'il voulait, l'été prochain, opérer une reconnaissance du littoral jusqu'à l'Amérique russe. Le charpentier, sans en demander davantage, s'occupa donc de choisir ses bois, et il prit pour chantier la grève située au pied du cap Bathurst, de manière à pouvoir lancer facilement son bateau à la mer.

Ce jour-là même, le lieutenant Hobson aurait voulu mettre à exécution ce projet qu'il avait formé de reconnaître ce territoire sur lequel ses compagnons et lui étaient emprisonnés maintenant. Des changements considérables pouvaient se produire dans la configuration de cette île de glace, exposée à l'influence de la température variable des eaux, et il importait d'en déterminer la forme actuelle, sa superficie, et même son épaisseur en de certains endroits. La ligne de rupture, très-vraisemblablement l'isthme, devait être examinée avec soin, et, sur cette cassure, neuve encore, peut-être distinguerait-on ces couches stratifiées de glace et de terre qui constituaient le sol de l'île.

Mais, ce jour-là, l'atmosphère s'embruma subitement, et une forte bourrasque, accompagnée de brumailles, se déclara dans l'après-dînée. Bientôt le ciel se chargea et la pluie tomba à torrents. Une grosse grêle crépita sur le toit de la maison, et même quelques coups de tonnerre éloigné se firent entendre,—phénomène qui a été rarement observé sous des latitudes aussi hautes.

Le lieutenant Hobson dut retarder son voyage, et attendre que le trouble des éléments se fût apaisé. Mais pendant les journées des 20, 21 et 22 juillet, l'état du ciel ne se modifia pas. La tempête fut violente, le ciel se chargea, et les lames battirent le littoral

avec un fracas assourdissant. Des avalanches liquides heurtaient le cap Bathurst, et si violemment que l'on pouvait craindre pour sa solidité, désormais fort problématique, puisqu'il ne se composait que d'une agrégation de terre et de sable sans base assurée. Ils étaient à plaindre, les navires exposés en mer à ce terrible coup de vent ! Mais l'île errante ne ressentait rien de ces agitations des eaux, et son énorme masse la rendait indifférente aux colères de l'Océan.

Pendant la nuit du 22 au 23 juillet, la tempête s'apaisa subitement. Une forte brise, venant du nord-est, chassa les dernières brumes accumulées sur l'horizon. Le baromètre avait remonté de quelques lignes, et les conditions atmosphériques parurent favorables au lieutenant Hobson pour entreprendre son voyage.

Mrs. Paulina Barnett et le sergent Long devaient l'accompagner dans cette reconnaissance. Il s'agissait d'une absence d'un à deux jours, qui ne pouvait étonner les habitants de la factorerie, et on se munit en conséquence d'une certaine quantité de viande sèche, de biscuit et de quelques flacons de brandevin, qui ne chargerait pas trop le havre-sac des explorateurs. Les jours étaient très-longes alors, et le soleil n'abandonnait l'horizon que pendant quelques heures.

Aucune rencontre d'animal dangereux n'était probablement à craindre. Les ours, guidés par leur instinct, semblaient avoir abandonné l'île Victoria, alors qu'elle était encore presque libre. Cependant, par précaution, Jasper Hobson, le sergent et Mrs. Paulina Barnett elle-même s'armèrent de fusils. En outre, le lieutenant et le sous-officier portaient la hachette et le couteau à neige, qui n'abandonnent jamais le voyageur des régions polaires.

Pendant l'absence du lieutenant Hobson et du sergent Long, le commandement du fort revenait hiérarchiquement au caporal Joliffe, c'est-à-dire à sa petite femme, et Jasper Hobson savait bien qu'il pouvait se fier à celle-ci. Quant à Thomas Black, on ne pouvait plus compter sur lui, pas même pour se joindre aux explorateurs. Toutefois, l'astronome promit de surveiller avec soin les parages du nord, pendant l'absence du lieutenant, et de noter les changements qui pourraient se produire, soit en mer, soit dans l'orientation de l'île.

Mrs. Paulina Barnett avait bien essayé de raisonner le pauvre savant, mais il ne voulut entendre à rien. Il se considérait, non sans raison, comme un mystifié de la nature, et il ne pardonnerait jamais à la nature une pareille mystification.

Après quelques bonnes poignées de main échangées en guise d'adieu, Mrs. Paulina Barnett et ses deux compagnons quittèrent

la maison du fort, franchirent la poterne, et se dirigeant vers l'ouest, ils suivirent la courbe allongée formée par le littoral depuis le cap Bathurst jusqu'au cap Esquimau.

Il était huit heures du matin. Les obliques rayons du soleil animaient la côte, en la piquant de lueurs fauves. Les dernières houles de la mer tombaient peu à peu. Les oiseaux, dispersés par la tempête, ptarmigans, guillemots, puffins, pétrels, étaient revenus par milliers. Des bandes de canards se hâtaient de regagner les bords du lac Barnett, courant sans le savoir au-devant du pot-au-feu de Mrs. Joliffe. Quelques lièvres polaires, des martres, des rats musqués, des hermines, se levaient devant les voyageurs, et s'enfuyaient, mais non sans trop de hâte. Les animaux se sentaient évidemment portés à rechercher la société de l'homme, par le pressentiment d'un danger commun.

— Ils savent bien que la mer les entoure, dit Jasper Hobson, et qu'ils ne peuvent plus quitter cette île !

— Ces rongeurs, lièvres ou autres, demanda Mrs. Paulina Barnett, n'ont-ils pas l'habitude, avant l'hiver, d'aller chercher au sud des climats plus doux ?

— Oui, madame, répondit Jasper Hobson, mais, cette fois, à moins qu'ils ne puissent s'enfuir à travers les champs de glace, ils devront rester emprisonnés comme nous, et il est à craindre que, pendant l'hiver, la plupart ne meurent de froid ou de faim.

— J'aime à croire, dit le sergent Long, que ces bêtes-là nous rendront le service de nous alimenter, et il est fort heureux pour la colonie qu'elles n'aient point eu l'instinct de s'enfuir avant la rupture de l'isthme.

— Mais les oiseaux nous abandonneront sans doute ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

— Oui, madame, répondit Jasper Hobson. Tous ces échantillons de l'espèce volatile fuiront avec les premiers froids. Ils peuvent traverser, eux, de larges espaces sans se fatiguer, et, plus heureux que nous, ils sauront bien regagner la terre ferme.

— Eh bien, pourquoi ne nous serviraient-ils pas de messagers ? répondit la voyageuse.

— C'est une idée, madame, et une excellente idée, dit le lieutenant Hobson. Rien ne nous empêchera de prendre quelques centaines de ces oiseaux et de leur attacher au cou un papier sur lequel sera mentionné le secret de notre situation. Déjà John Ross, en 1848, essaya, par un moyen analogue, de faire connaître la présence de ses navires, l'*Enterprise* et l'*Investigator*, dans les mers polaires, aux survivants de l'expédition Franklin. Il prit dans des pièges quelques centaines de renards blancs, il leur riva

au cou un collier de cuivre sur lequel étaient gravées les mentions nécessaires, puis il les lâcha en toutes directions.

—Peut-être quelques-uns de ces messagers sont-ils tombés entre les mains des naufragés? dit Mrs. Paulina Barnett.

—Peut-être, répondit Jasper Hobson. En tout cas, je me rappelle qu'un de ces renards, vieux déjà, fut pris par le capitaine Hatteras pendant son voyage de découverte, et ce renard portait encore au cou un collier à demi usé et perdu au milieu de sa blanche fourrure. Quant à nous, ce que nous ne pouvons faire avec des quadrupèdes, nous le ferons avec des oiseaux!"

Tout en causant ainsi, en formant des projets pour l'avenir, les deux explorateurs et leur compagne suivaient le littoral de l'île. Ils n'y remarquèrent aucun changement. C'étaient toujours ces mêmes rivages, très-accorés, recouverts de terre et de sable, mais ces rivages ne présentaient aucune cassure nouvelle qui pût faire supposer que le périmètre de l'île se fût récemment modifié. Toutefois, il était à craindre que l'énorme glaçon, en traversant des courants plus chauds, ne s'usât par sa base et ne diminuât d'épaisseur, hypothèse qui inquiétait très-justement Jasper Hobson.

A onze heures du matin, les explorateurs avaient franchi les huit milles qui séparaient le cap Bathurst du cap Esquimau. Ils retrouvèrent sur ce point les traces du campement qu'avait occupé la famille de Kalumah. Des maisons de neige, ils ne restait naturellement plus rien; mais les cendres refroidies et les ossements de phoques attestaient encore le passage des Esquimaux.

Mrs. Paulina Barnett, Jasper Hobson et le sergent Long firent halte en cet endroit, leur intention étant de passer les courtes heures de nuit à la baie des Morses, qu'ils comptaient atteindre quelques heures plus tard. Ils déjeunèrent, assis sur une légère extumescence du sol, recouverte d'une herbe maigre et rare. Devant leurs yeux se développait un bel horizon de mer, tracé avec une grande netteté. Ni une voile, ni un iceberg n'animait cet immense désert d'eau.

—Est-ce que vous seriez très-surpris, monsieur Hobson, demanda Mrs. Paulina Barnett, si quelque bâtiment se montrait à nos yeux en ce moment?

—Très-surpris, non, madame, répondit le lieutenant Hobson, mais je le serais agréablement, je l'avoue. Pendant la belle saison, il n'est pas rare que les baleiniers de Behring s'avancent jusqu'à cette latitude, surtout depuis que l'océan Arctique est devenu le vivier des cachalots et des baleines. Mais nous sommes au 23 juillet, et l'été est déjà bien avancé. Toute la flottille de pêche se trouve, sans doute, en ce moment dans le golfe Kotzebue,

à l'entrée du détroit. Les baleiniers se défont, et avec raison, des surprises de la mer Arctique. Ils redoutent les glaces et ont souci de ne point se laisser enfermer par elles. Or, précisément, ces icebergs, ces icestreams, cette banquise qu'ils craignent tant, ces glaces enfin, ce sont elles que nous appelons de tous nos vœux !

—Elles viendront, mon lieutenant, répondit le sergent Long, ayons patience, et avant deux mois les lames du large ne battront plus le cap Esquimau.

—Le cap Esquimau ! dit en souriant Mrs. Paulina Barnett, mais ce nom, cette dénomination, ainsi que toutes celles que nous avons données aux anses et aux pointes de la presqu'île, sont peut-être un peu bien aventurés ! Nous avons déjà perdu le port Barnett, la Paulina-river, qui sait si le cap Esquimau et la baie des Morses ne disparaîtront pas à leur tour ?

—Ils disparaîtront aussi, madame, répondit Jasper Hobson, et, après eux, l'île Victoria toute entière, puisque rien ne la rattache plus au continent et qu'elle est fatalement condamnée à périr ! Ce résultat est inévitable, et nous nous serons inutilement mis en frais de nomenclature géographique ! Mais, en tout cas, nos dénominations n'avaient point encore été adoptées par la Société royale, et l'honorable Roderick Murchison (1) n'aura aucun nom à effacer de ses cartes.

—Si, un seul ! dit le sergent.

—Lequel ? demanda Jasper Hobson.

—Le cap Bathurst, répondit le sergent.

—En effet, vous avez raison, sergent, le cap Bathurst est maintenant à rayer de la cartographie polaire ! ”

Deux heures de repos avaient suffi aux explorateurs. A une heure après midi, ils se disposèrent à continuer leur voyage.

Au moment de partir, Jasper Hobson, du haut du cap Esquimau, porta un dernier regard sur la mer environnante. Puis, n'ayant rien vu qui pût solliciter son attention, il redescendit et rejoignit Mrs. Paulina Barnett, qui l'attendait près du sergent.

—Madame, lui demanda-t-il, vous n'avez point oublié la famille d'indigènes que nous rencontrâmes ici même, quelque temps avant la fin de l'hiver ?

—Non, monsieur Hobson, répondit la voyageuse, et j'ai conservé de cette bonne petite Kalumah un excellent souvenir. Elle a même promis de venir nous revoir au fort Espérance, promesse qu'il lui sera maintenant impossible de remplir. Mais à quel propos me faites-vous cette question ?

(1) Alors président de la Société.

—Parce que je me rappelle un fait, madame, un fait auquel je n'ai pas attaché assez d'importance alors, et qui me revient maintenant à l'esprit.

—Et lequel ?

—Vous souvenez-vous de cette sorte d'étonnement inquiet que ces Esquimaux manifestèrent en voyant que nous avions fondé une factorerie au pied du cap Bathurst ?

—Parfaitement, monsieur Hobson.

—Vous rappelez-vous aussi que j'ai insisté à cet égard pour comprendre, pour deviner la pensée de ces indigènes, mais que je n'ai pu y parvenir ?

—En effet.

—Eh bien, maintenant, dit le lieutenant Hobson, je m'explique leurs hochements de tête. Ces Esquimaux, par tradition, par expérience, enfin par une raison quelconque, connaissaient la nature et l'origine de la presque île Victoria. Ils savaient que nous n'avions pas bâti sur un terrain solide. Mais, sans doute, les choses étant ainsi depuis des siècles, ils n'ont pas cru le danger imminent, et c'est pourquoi ils ne se sont pas expliqués d'une façon plus catégorique.

—Cela doit être, monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett, mais très-certainement Kalumah ignorait ce que soupçonnaient ses compagnons, car, si elle l'avait su, la pauvre enfant n'aurait pas hésité à nous l'apprendre."

Sur ce point, le lieutenant Hobson partagea l'opinion de Mrs. Paulina Barnett.

" Il faut avouer que c'est une bien grande fatalité, dit alors le sergent, que nous soyons venus nous installer sur cette presque île, précisément à l'époque où elle allait se détacher du continent pour courir les mers ! Car enfin, mon lieutenant, il y avait longtemps, bien longtemps que les choses étaient dans cet état ! Des siècles peut-être !

—Vous pouvez dire des milliers et des milliers d'années, sergent Long, répondit Jasper Hobson. Songez donc que la terre végétale que nous foulons en ce moment a été apportée par les vents par celle par parcelle, que ce sable a volé ici grain à grain ! Pensez au temps qu'il a fallu à ces semences de sapins, de bouleaux, d'arbousiers pour se multiplier, pour devenir des arbrisseaux et des arbres ! Peut-être ce glaçon était-il formé et soudé au continent avant même l'apparition de l'homme sur la terre !

—Eh bien, s'écria le sergent Long, il aurait bien dû attendre encore quelques siècles avant de s'en aller à la dérive, ce glaçon

capricieux ! Cela nous eût épargné bien des inquiétudes, te peut-être bien des dangers !”

Cette très-juste réflexion du sergent Long termina la conversation, et on se mit en route.

Depuis le cap Esquimau jusqu'à la baie des Morses, la côte courait à peu près nord et sud, suivant la projection du cent vingt-septième méridien. En arrière, on apercevait, à une distance de quatre à cinq milles, l'extrémité pointue du lagon, qui réverbérait les rayons du soleil, et un peu au-delà, les dernières rampes boisées dont la verdure encadrait ses eaux. Quelques aigles-siffleurs passaient dans l'air avec de grands battements d'aile. De nombreux animaux à fourrures, des martres, des visons, des hermines, tapis derrière quelques excroissances sablonneuses ou cachées entre les maigres buissons d'arbousiers et de saules, regardaient les voyageurs. Ils semblaient comprendre qu'ils n'avaient aucun coup de fusil à redouter. Jasper Hobson entrevit aussi quelques castors, errant à l'aventure et fort désorientés, sans doute, depuis la disparition de la petite rivière. Sans huttes pour s'abriter, sans cours d'eau pour y construire leur village, ils étaient destinés à périr par le froid, dès que les grandes gelées se feraient sentir. Le lieutenant reconnut également une bande de loups qui couraient à travers la plaine.

On pouvait donc croire que tous les animaux de la ménagerie polaire étaient emprisonnés sur l'île flottante, et que les carnassiers, lorsque l'hiver les aurait affamés,—puisqu'il leur était interdit d'aller chercher leur nourriture sous un climat plus doux,—deviendraient évidemment redoutables pour les hôtes du fort Espérance.

Seuls,—et il ne fallait pas s'en plaindre,—les ours blancs semblaient manquer à la faune de l'île. Toutefois, le sergent crut apercevoir confusément, à travers un bouquet de bouleaux, une masse blanche, énorme, qui se mouvait lentement ; mais, après un examen plus rigoureux, il fut porté à croire qu'il s'était trompé.

Cette partie du littoral, qui confinait à la baie des Morses, était généralement peu élevée au-dessus du niveau de la mer. Quelques portions même affleuraient la nappe liquide, et les dernières ondulations des lames couraient en écumant à leur surface, comme si elles se fussent développées sur une grève. Il était à craindre qu'en cette partie de l'île, le sol ne se fût abaissé depuis quelque temps seulement, mais les points de contrôle manquaient et ne permettaient pas de reconnaître cette modification et d'en déterminer l'importance. Jasper Hobson regretta de n'avoir pas, avant son départ, établi des repères aux environs du cap Bathurst, qui

lui eussent permis de noter les divers abaissements et affaissements du littoral. Il se promit de prendre cette précaution à son retour.

Cette exploration, on le comprend, ne permettait, ni au lieutenant, ni au sergent, ni à la voyageuse, de marcher rapidement. Souvent on s'arrêtait, on examinait le sol, on recherchait si quelque fracture ne menaçait pas de se produire sur le rivage, et parfois les explorateurs durent se porter jusqu'à un demi-mille à l'intérieur de l'île. En de certains points, le sergent prit la précaution de planter des branches de saule ou de bouleau, qui devaient servir de jalons pour l'avenir, surtout en ces proportions plus profondément affouillées, et dont la solidité semblait problématique. Il serait, dès lors, aisé de reconnaître les changements qui pourraient se produire.

Cependant on avançait, et, vers trois heures après-midi, la baie des Morses ne se trouvait plus qu'à trois milles dans le sud. Jasper Hobson put déjà faire observer à Mrs. Paulina Barnett la modification apportée par la rupture de l'isthme, modification très-importante, en effet.

Autrefois, l'horizon, dans le sud-ouest, était barré par une très-longue ligne de côtes, légèrement arrondie, formant le littoral de la vaste baie Liverpool. Maintenant, c'était une ligne d'eau qui fermait cet horizon. Le continent avait disparu. L'île Victoria se terminait là par un angle brusque, à l'endroit même où la fracture avait dû se faire. On sentait que, cet angle tourné, l'immense mer apparaîtrait aux regards, baignant la partie méridionale de l'île sur toute cette ligne, solide autrefois, qui s'étendait de la baie des Morses à la baie Washburn.

Mrs. Paulina Barnett ne considéra pas ce nouvel aspect sans une certaine émotion. Elle s'attendait à cela, et pourtant son cœur battit fort. Elle cherchait des yeux ce continent qui manquait à l'horizon, ce continent qui maintenant restait à plus de deux cents milles en arrière, et elle sentit bien qu'elle ne foulait plus du pied la terre américaine. Pour tous ceux qui ont l'âme sensible, il est inutile d'insister sur ce point, et on doit dire que Jasper Hobson et le sergent lui-même partagèrent l'émotion de leur compagne.

Tous pressèrent le pas, afin d'atteindre l'angle brusque qui fermait encore le sud. Le sol remontait un peu sur cette portion de littoral. La couche de terre et de sable était plus épaisse, ce qui s'expliquait par la proximité de cette partie du vrai continent qui autrefois joutait l'île et ne faisait qu'un même territoire avec elle. L'épaisseur de la croûte glacée et de la couche de terre à cette jonction, probablement accrue à chaque siècle, démontrait pour-

quoï l'isthme avait dû résister, tant qu'un phénomène géologique n'en avait pas provoqué la rupture. Le tremblement de terre du 8 janvier n'avait agité que le continent américain, mais la secousse avait suffi à casser la presqu'île, livrée désormais à tous les caprices de l'Océan.

Enfin, à quatre heures, l'angle fut atteint. La baie des Morses, formée par une échancrure de la terre ferme, n'existait plus. Elle était restée attachée au continent.

“ Par ma foi, madame, dit gravement le sergent Long à la voyageuse, il est heureux pour vous que nous ne lui ayons pas donné le nom de baie Paulina Barnett !

— En effet, répondit Mrs. Paulina Barnett, et je commence à croire que je suis une triste marraine en nomenclature géographique ! ”

JULES VERNE.

(à continuer)

# MATHILDE DE CANOSSE.

X.—GERBERGE DE ROSENDORF.

(suite)

Soyez-en sûr, cher lecteur, de tout temps les hommes ont voulu avoir affaire au démon, et ce tentateur, pour peu qu'on l'accueille et qu'on lui prête une oreille complaisante, se transforme de mille manières. Dans les siècles de l'idolâtrie, il vivait en étroite société avec les Oracles, les Pythonisses, se montrant sous les figures de colombe, de pie, de coq, de serpent, et chantant des vers fatidiques. Au moyen âge, pour mieux se soumettre les peuples grossiers, il faisait le terrible et n'apparaissait que sous des formes effrayantes; ou s'il se faisait petit quelquefois au point de pouvoir se loger dans des cheveux, s'enfermer dans des flacons, dans des breuvages que les magiciens donnaient au simples, c'était toujours en conservant sur eux l'empire de la terreur. De nos jours, au contraire, il se conforme au goût du siècle, il va dans le monde, fréquentant les assemblées de bon ton, tour à tour dormant avec les somnambules, dansant avec les tables, écrivant avec les guéridons. N'est-il pas aimable, répondez? Il n'épouvante plus personne. Il s'habille à l'américaine, à l'anglaise, à la parisienne, à l'allemande: il porte barbe et moustaches, et fait tant de frais d'esprit qu'en vérité ce serait pécher que d'en dire du mal. Imaginez-vous qu'il est si charmant que telle dame, qui se pique encore de religion, n'hésite nullement à s'entretenir avec lui familièrement, et si vous dites à l'imprudente: "Prenez garde, il est certaines choses qui ne sont, qui ne peuvent pas être naturelles; les bons chrétiens ne s'occupent pas de tout!" elle vous rit au nez et vous répond d'un petit

air piqué : " Bah ! bah ! tout cela est très-naturel ; je suis chrétienne aussi, moi, mais je n'ai pas l'esprit étroit. " En attendant, si l'occasion s'en présente, elle fera magnétiser sa jeune fille de vingt ans, pour lui faire lire, dans la lucidité magnétique, les faits éloignés ou les secrets de l'avenir. Jugez maintenant si ce beau diable en habit noir doit rire sous sa moustache de cette bonne chrétienne !

Mais il est temps de revenir à Pandolfe, fuyant avec sa femme la persécution d'Ottocar. Muni des lettres de recommandation de l'abbé Daufer, il s'était secrètement dirigé, au milieu des ténèbres de la nuit, vers Znaïm en Bohême. Leur but apparent était le pèlerinage au tombeau de saint Boleslas, où Yolande devait les rejoindre, dès que les circonstances le lui permettraient. Les chevaux, vivement pressés, couraient au grand trot. Les deux époux étaient protégés, aux passages les plus dangereux, par les soldats de l'abbé Daufer, qui avaient pris les devants, en se divisant de manière à couvrir la fuite de Pandolfe et de son épouse. Un gros détachement formait l'arrière-garde, chargé de les escorter jusqu'à une rivière, dont le gué offrait quelques difficultés, mais au delà de laquelle Pandolfe pouvait se regarder comme à l'abri de tout danger. C'était là que l'escorte devait les quitter, en les laissant sous la garde de Dieu et de leur bonne fortune.

Ils atteignirent la rivière aux premières lueurs du jour, et la traversèrent, sous les yeux de leurs guides, sans aucun accident. Ils trouvèrent sur la rive opposée des montures fraîches et équipées pour un long voyage : c'était encore une précaution du digne abbé. Les valises qu'ils portaient étaient remplies de vêtements, et deux sacoches, suspendues de chaque côté, renfermaient des flacons de vin et des vivres pour trois jours. Ils se remirent donc en selle, laissant les chevaux fatigués aux deux palefreniers qui avaient amené les autres, s'éloignèrent, tristes et silencieux, en pressant leurs montures, pour se mettre au plus tôt à l'abri des embûches d'Ottocar. Pandolfe avait trop de jugement, pour ne pas présumer que le marquis entrerait dans une fureur épouvantable, en apprenant sa fuite par de nombreux espions qu'il entretenait à Znaïm, et qui ne le perdaient pas de vue un seul instant.

Après avoir gravi la pente douce et commode d'une colline couverte de chênes nains et de frênes, ils débouchèrent vers l'heure de tierce, sur un large plateau où croissait une forêt de sapins, dont les rayons du soleil perçaient à peine l'épais feuillage. Un sentier, tracé en ligne droite et dont l'issue se perdait dans le lointain, la coupait en deux parties. A mesure que les voyageurs avançaient dans ce fourré, ils voyaient bondir, à travers la feuillée,

des cerfs et des biches effrayés au bruit de la marche des chevaux. Des compagnies de perdrix se levaient devant eux en battant des ailes, et s'éloignaient des touffes de verdure où elles s'étaient abritées. Ces incidents ne laissaient pas que de faire éprouver une sensation agréable à Pandolfe et à son épouse : il leur semblait avoir des compagnons de route dans cette sombre et immense solitude. Ils étaient alors au plus épais du bois. Tout à coup, Adéltrude s'arrête, et dit à Pandolfe :

— Mon ami, écoute : n'entends-tu pas, dans le lointain, le son d'un instrument ? Ce n'est pas là le chant d'un oiseau.

— Qui donc viendrait faire de la musique dans cette forêt déserte, et, autant que je puis en juger, éloignée de toute habitation ?

Cependant, Pandolfe arrêta aussi sa monture et prêta l'oreille.

— Ma foi, reprit-il, tu as raison : j'entends le son d'un instrument. Eh ! c'est peut-être une bergère qui garde ses brebis, et qui joue du chalumeau pour tromper son ennui.

Et ce disant, il se mit à marcher. Mais à mesure qu'il avançait, l'harmonie devenait plus marquée, plus distincte. Ils ne tardèrent pas à apercevoir un clair ruisseau qui longeait le sentier, et, tout en suivant son cours, ils arrivèrent à une grande clairière unie comme un parterre, au milieu de laquelle le ruisseau formait un petit lac, dont l'onde cristalline réfléchissait comme un miroir l'herbe fine et les fleurs aux mille nuances qui tapissaient la rive. Ce lieu rappelait, par sa forme, les cirques de l'antiquité. D'immenses rochers, disposés en amphithéâtre, l'encaissaient en s'arrondissant, et, de leurs fentes abruptes, s'élevaient des hauts troncs de mélèzes et de pins qui, agités doucement par la brise, projetaient sur la partie occidentale leur grande ombre mobile. C'était un site vraiment féerique.

Les deux pèlerins aperçurent à l'ombre, à l'endroit où la prairie s'arrondissait derrière le petit lac, un joyeux groupe d'hommes et de femmes qui venaient de cesser leurs danses ; les uns allaient s'asseoir sur l'herbe, les autres entouraient un joueur de viole, en le priant de leur faire entendre encore une de ses belles symphonies. Le musicien, après s'être fait un peu supplier par les gentilles damoiselles, reprit enfin son instrument et s'assura d'un coup d'archet que les cordes étaient convenablement tendues. Il fit d'abord entendre quelques préludes, puis se mit en posture ; la tête légèrement penchée sur l'instrument, il attaqua un grand morceau. Manié d'une main légère, l'archet effleurait les cordes élevées, et en tirait des sons aigus et plus doux que les premiers chants de la linotte et de la fauvette : c'étaient des gerbes de trilles, de cadences, de floritures, le tout d'une indicible et suave expres-

sion. Les notes graves, moyennes, aiguës se succédèrent comme une pluie d'étincelles, bondissant d'octave en octave dans un chant délicieux qui, parfois, s'éteignait en mourant comme un lointain murmure, ou se perdait, vague et aérien, comme les vapeurs du matin dans l'azur des cieux. Puis soudain des traits vigoureux relevaient la mélodie, tantôt suspendue par une pose subite, tantôt s'envolant en fugues rapides, semées de cadences hardies, élevées, qui tombaient en cascades, passant des tons les plus aigus aux plus graves, et formant la mélodie la plus ravissante.

Pendant ce concert enchanteur, Pandolfe était resté comme un homme ravi hors de lui-même. Sans qu'il s'en aperçut, les rênes lui étaient tombées des mains, et il regardait, bouche béante, sans souffle et sans mouvement, cette scène merveilleuse. Les applaudissements qui accueillirent le ménétrier, lorsqu'il eut achevé, rappelèrent Pandolfe à la réalité. Près de lui, une belle jeune fille était occupée à cueillir des fleurs, pour en faire une couronne destinée au musicien. Il s'approcha d'elle, et lui demanda, en langue slave, à quelle occasion avaient lieu ces danses joyeuses.

— Comment ! répondit-elle, êtes-vous donc si étranger dans le pays que vous ignoriez que tous les fidèles chrétiens célèbrent avec transport le triomphe remporté sur l'antipape, par le vrai pape Grégoire ? Vous êtes peut-être aussi l'un de ces schismatiques, qui soutiennent la cause de l'antechrist ?

— Dieu m'en garde ! répondit Pandolfe ; je me réjouis plus que personne, de savoir le saint Pontife remonté sur le trône de Pierre, où il reçoit, comme vicaire de Jésus-Christ, les hommages du monde entier, qui lui sont dus à si juste titre. Oui, tous les honnêtes gens ne peuvent que détester cet impudent ennemi de Dieu, qui veut déchirer le sein de l'Eglise, légitimement confiée à Grégoire, son chef et son maître..... Ah ! si j'avais pu le servir sous les armes, j'aurais versé pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang !...

— Eh bien ! reprit la jeune fille, si tels sont vos sentiments, pourquoi ne prenez-vous point part à nos réjouissances ? Mettez pied à terre avec votre femme, et venez danser une ronde avec nous ; le ménétrier va nous jouer encore un de ses plus beaux airs.

Pandolfe, cédant à tant de cordialité, s'apprêtait à descendre, quand, tout à coup, le galop précipité d'un cheval retentit dans la forêt. Un homme traversa la clairière à fond de train, en criant :

— Fuis, Pandolfe, fuis sans retard ! Voici les sicaires d'Ottocar... Ils sont sur tes pas, et tu te laisses séduire par des illusions diaboliques... Fais le signe de la croix et fuis à bride abattue !

A ces mots, Pandolfe fut comme atterré ; il se signe, et à peine

La croix était-elle achevée, que danseurs, danseuses et ménestrel disparaissent soudain. La prairie redevint déserte, et les deux époux s'élançèrent, en donnant de l'éperon, par le sentier qui s'enfonçait dans la forêt. Leur sauveur inconnu les accompagnait.

Instruit du départ de Pandolfe, Ottacar, tout en cherchant à se rendre maître d'Yolande au moyen d'artifices et de violences, ne manqua pas d'expédier secrètement, et dans plusieurs directions, des troupes de sicaires, pour surprendre les fugitifs. Il n'oublia pas de charger les nécromanciers d'opérer des enchantements pour ralentir leur marche, afin que ses émissaires eussent le temps de les rejoindre. Mais le personnage qui avait déjà sauvé Pandolfe des embuscades, le prévint cette fois encore, par un homme sûr, du nouveau danger qu'il courait.

Ils traversèrent, sans s'arrêter, la forêt dans toute son étendue. Arrivés dans une plaine découverte, leur compagnon mystérieux leur montre une maison un peu écartée, en disant :

— Vous pourrez vous reposer un peu là-bas, et reprendre ensuite votre route en sûreté, car nous avons franchi les frontières de la Moravie, et touché le territoire de la Bohême. Les soldats du marquis n'oseraient vous y poursuivre. En tout cas, soyez prudents et circonspects : la vigilance n'est jamais de trop, quand la perfidie ne connaît pas de bornes.

— Bon cavalier, lui demanda Pandolfe, prends-moi du moins à qui je dois la vie et la liberté ? A qui dois-je offrir des actions de grâces ? Dis-le-moi, afin que je ne sois pas exposé à paraître ingrat pour un si grand bienfait.

— Pandolfe, répliqua l'envoyé, tu as un puissant et secret protecteur, qui ne cesse de veiller sur toi et sur Yolande. Il épie tous les faits et gestes d'Ottacar, pour prévenir ses trames et déjouer ses pièges. Cette voix qui te cria dans un épais fourré de rebrousser chemin, alors que tu t'acheminais vers le monastère de Brunn, n'est pas encore éteinte. Celui qui l'a fait entendre, t'aime d'une grande et noble affection, parce qu'il voit en toi un défenseur de la vérité, un confesseur de Jésus-Christ souffrant pour la justice : Dieu se servira peut-être de ton bras et de tes conseils, pour défendre le saint Père Grégoire, et assurer le triomphe de son Eglise. Cet ami, ce protecteur est un intime ami de l'abbé Dauser et de l'abbesse Théotberge. Dieu lui a sans doute révélé dans l'oraison que les nécromanciers d'Ottacar cherchaient à ralentir ta fuite par leurs enchantements, et c'est pourquoi il m'a envoyé vers toi. Adieu, que le ciel te protège ! Je dois retourner vers celui qui ne cessera jamais de veiller sur toi.

Pandolfe reprit courage à ces paroles ; il recommanda avec ins-

tance au cavalier de rendre en son nom mille actions de grâce à son généreux protecteur, et le pria de l'assurer que la vie qu'il reconnaissait lui devoir, serait mille fois exposée, s'il le fallait, pour défendre la cause du vicaire de Jésus-Christ. Il se dirigea ensuite vers la maison, qui n'était pas bien éloignée, s'y arrêta, et y prit quelque nourriture avec Adeltrude. Fatiguée de cette course longue et rapide, elle supplia son époux d'y passer la nuit.

Dès l'aurore, ils se mirent en route, tout occupés des dangers que courait leur chère Yolande ; ils craignaient que son violent persécuteur ne parvint à s'emparer d'elle. Tristes et désolés, mais pleins de confiance en Celui qui s'est constitué le protecteur de l'innocence, ils priaient avec ferveur, demandant au bon ange préposé à la garde de leur fille, d'être son conseil dans les angoisses douloureuses qu'elle éprouvait, de la couvrir de son bouclier et de la défendre de son glaive de feu. Pandolfe se rappelait les paroles mystérieuses du saint ermite, qui lui avait prédit tant de merveilles à propos d'Yolande, et il les répétait, chemin faisant, à la triste Adeltrude, qu'il exhortait à espérer en Dieu.

—Tu as raison, cher époux, répondit-elle ; mais, tu t'en souviens, l'ermite a ajouté qu'Yolande essuierait mille traverses, qu'elle serait en butte à des souffrances plus nombreuses que les étincelles qu'il faisait jaillir du foyer. Or, savons-nous si la pauvre enfant saura résister à tant d'assauts ? Savons-nous si, en ce moment même, où nous fuions les fureurs d'Ottocar, le cruel ne l'a pas déjà jetée dans les oubliettes de son château, pour y mourir abandonnée, au sein des ténèbres, chargée de fers, en proie aux privations, à la terreur et aux tourments ?

—Je t'en prie, chasse ces funestes pensées ; l'ange de Dieu est avec elle, et Dieu n'éprouve jamais la faiblesse humaine au-delà de ses forces. Tu dois te rappeler que l'ermite, en parlant des épreuves qu'Yolande aurait à supporter, ajouta aussitôt : " Qu'elle ne perde pas courage, car Dieu la tirera saine et sauve de tous les périls." Adeltrude, celui qui se confie dans le Seigneur ne sera jamais déçu dans ses espérances. Dès que nous nous serons agenouillés devant l'autel de la Madone de Boleslau, nous lui offrirons tant de prières, tant de mortifications et de jeûnes pour notre chère enfant, que Marie ne pourra s'empêcher de nous la rendre au plus tôt, saine et sauve.

—Tu as raison ! s'écria Adeltrude ; oui, je ferai le vœu de jeûner tous les samedis, au pain et à l'eau, en l'honneur de Marie ; je suspendrai à son image le riche collier que tu me donnas le jour de mes noces, et que j'ai eu soin d'emporter, caché dans les tresses de ma chevelure. Jusqu'au jour où Yolande me sera rendue, je

ne quitterai pas mes habits de pèlerin, et je me couvrirai d'un sac, avant de me prosterner devant son saint autel.

—Je t'approuve, dit Pandolfe; mais comme nous ignorons les épreuves qui peuvent encore nous atteindre, je t'engage à ne faire qu'un vœu conditionnel. Promets de conserver tes vêtements de pèlerin aussi longtemps que tu resteras dans le sanctuaire; mais, si tu devais t'en éloigner, tu prendrais ta robe brune que portent les veuves du pays, tant que tu n'auras pas retrouvé ta chère Yolande.

Ils étaient arrivés dans un vallon encaissé et solitaire, bordé de rochers escarpés et de gouffres profonds. Au-dessus de ces précipices voltigeaient, en cherchant leur proie, des vautours et des aigles, dont les échos d'alentour répétaient les cris perçants. Le soleil, déjà incliné sur l'horizon, dorait encore les crêtes les plus élevées, et ses rayons rougeâtres répandaient, dans le vallon, un reste de clarté à laquelle le crépuscule ne devait pas tarder à succéder. Les deux voyageurs venaient de traverser avec peine un ravin, où grondait un torrent, et dont les eaux écumaient entre les rochers. Adeltrude remontait la berge opposée à la suite de son époux, quand un cri lamentable, sorti d'une caverne, vint frapper leurs oreilles. Pandolfe s'arrêta et entendit ces paroles :

—Hélas ! ayez pitié de moi, ne vous souillez pas de mon sang ; Dieu récompensera votre clémence !

Pandolfe mit pied à terre, jeta la bride à sa compagne, et s'élança à travers les rochers, dans la direction de la voix. Tout en courant, il tira son épée. Il eut bientôt atteint un bandit, qui levait déjà le bras pour frapper au cœur une jeune femme, qui lui tendait les mains dans une attitude suppliante. D'un coup de son glaive redoutable, Pandolfe désarma le meurtrier :

—Brigand ! s'écria-t-il.

Le poignard s'est échappé des mains du sicaire, et, avant qu'il eût pu faire un mouvement, Pandolfe le saisit par les cheveux et le terrassa. Il appuya le genou sur la poitrine de l'assassin, et lui touchant la gorge de la pointe de son épée.

—Si tu fais le moindre mouvement, lui dit-il, tu es mort !

Puis, se tournant vers la femme, toujours à genoux :

—Madame, reprit-il, relevez-vous, et ne craignez rien. Dieu vous a entendue dans votre détresse. Mon épouse est là-bas, derrière ce rocher ; allez la rejoindre, et ramassez ce poignard qui devait vous frapper.

La jeune femme obéit et se dirigea vers Adeltrude.

—Qui es-tu, scélérat, dit alors Pandolfe, et pourquoi voulais-tu ôter la vie à cette infortunée ?

—J'en avais reçu l'ordre de mon maître, mais je ne saurais vous dire pourquoi il voulait la tuer. Je suis aux gages du sire de Drosendorf, et cette dame est sa femme. Il l'a conduite lui-même, ce matin, jusqu'aux frontières de la Bohême, puis il m'a fait venir secrètement, et m'a commandé de l'emmener dans ce lieu solitaire, de l'y tuer, et de la précipiter dans ces abîmes, pour y être dévorée par les oiseaux de proie.

Pandolfe tourna le dos à ce misérable, remonta à cheval, et prit en croupe la jeune étrangère encore toute tremblante et pâle comme une morte. Il l'engagea à se remettre et à remercier Dieu de l'avoir sauvée si miraculeusement. Lorsqu'il la vit plus tranquille et que ses joues reprirent leurs couleurs, il pria Adeltrude de causer avec elle. Elle s'efforça de calmer ses craintes et lui promit une affection d'amie et de sœur. Elle décida la jeune femme à les accompagner à Boleslau, où elle remercierait la sainte Vierge de sa délivrance, et ferait avec eux ses dévotions ; après cela, on s'occuperait de lui trouver un asile convenable. Ces consolations et ces offres de service achevèrent de rassurer la pauvre jeune femme. Alors Pandolfe, jugeant qu'il était temps de s'informer de son nom, de sa condition et de ses malheurs, prit la parole, et lui demanda, avec bonté, la cause du cruel traitement dont elle avait failli être la victime. A ces questions, l'étrangère prit la parole en ces termes :

—Chevalier, je suis Gerberge, fille de Godeswald, comte de Nam bourg, en Saxe, prince humain, valeureux et regardé, dans la contrée, comme un des membres les plus sages de la Diète nationale. Vous savez comment l'empereur Henri porta la guerre en Saxe, au mépris des traités qu'il avait jurés à nos princes, à nos évêques et à nos barons, en s'alliant, pour notre malheur, avec Ivan III de Danemark. Par un vil stratagème, il dépouilla d'abord Herman du château-fort de Lunebourg ; ensuite, il s'empara de toutes les places fortifiées, et y plaça des garnisons de soldats souabes, qui ne sortaient de leurs repaires que pour ravager les champs, brûler les maisons, voler les troupeaux, écraser le peuple d'exactions, piller les églises, accabler les laboureurs de travail et de coups. Si quelque malheureux osait se plaindre de ces excès, il était aussitôt accusé du crime de lèse-majesté et puni comme tel des plus cruelles tortures. Les chevalets, les cordes, les tenailles fonctionnaient en permanence. Si le récalcitrant était riche, on commençait par le dépouiller de tous ses biens ; s'il était pauvre, il subissait l'esclavage le plus dur et le plus humiliant. Les grands du royaume étaient malmenés par ce tyran, qui n'avait pas de honte de traiter d'esclave le noble comte Frédéric, et de

s'arroger le droit d'affranchir l'illustre comte Guillaume Loteslaw. Un jour, tous les magnats du royaume furent convoqués à la Diète de Goslar, pour la fête de saint Pierre. Ducs, comtes, archevêques, évêques, abbés se trouvaient réunies, au jour fixé, dans le palais impérial. Le tyran leur fit dire, par dérision, qu'il jouait aux échecs et qu'ils pouvaient bien attendre. Il les retint ainsi jusqu'au soir, et alors un sergent du palais entra dans la salle, et leur dit : " Vous pouvez vous retirer et vaquer à vos affaires ; notre maître est déjà à plusieurs milles de Goslar." Je vous laisse à juger du dépit et de la colère que ces princes et ces grands seigneurs ressentirent pour un si cruel affront. Le margrave Dedi n'apaisa qu'à grand'peine, ce jour-là, tous les Saxons qui voulaient rompre leur serment et déclarer la guerre à l'insolent monarque.

" Le tyran n'était pas si borné, qu'il ne comprit fort bien que c'était là jeter le gant à nos magnats ; mais comme il était extrêmement adroit et dissimulé, il feignit de prendre vivement à cœur les intérêts de la Saxe et la continuation de ses bonnes relations avec ce pays. Il fit sonner bien haut ses sentiments d'amitié, et de nombreux courtisans faisaient semblant d'y croire. Il leva donc en hâte une armée nombreuse et aguerrie, et fit publier dans toute l'Allemagne qu'il voulait punir les Polonais d'avoir envahi et mis à feu et à sang les provinces de la Bohême. Les Saxons, de leur côté, ne restaient pas en arrière. Un édit fut lancé secrètement par tout le royaume, convoquant les nobles et les chefs de nombreuses familles bourgeoises en assemblée nationale, à Nockmenslau. Othon de Bavière fit un tableau saisissant, dans un discours chaleureux, des perfidies et des cruautés d'Henri contre un royaume si fidèle. Il convainquit tous les assistants de l'urgente nécessité de prévenir les malheurs qu'entraînerait cette nouvelle guerre, et l'occupation du pays par des troupes étrangères. Il ajouta que les projets d'Henri étaient non pas de châtier les Polonais, mais de consommer jusqu'au bout la ruine des Saxons. Henri fut surpris à Goslar par soixante mille Saxons, sous le commandement d'Othon de Nordheim, et se replia tout épouvanté sur l'inexpugnable citadelle de Harzbourg, qui fut bientôt cernée de près. Le tyran ne pouvait fuir, tant les Saxons le tenaient étroitement bloqué. Pendant ce temps, ils prirent et détruisirent Heimbourg, avec la majeure partie des donjons et châteaux qui, dominant la plaine du haut des montagnes escarpées, tenaient tout le pays dans la servitude la plus honteuse.

" Cependant, les vivres diminuaient dans la forteresse. Henri comprit qu'il ne tarderait pas à tomber entre les mains de ses ennemis, et, une nuit, accompagné de Berthold de Carinthie, il se

laissa glisser du haut des rochers et se cacha dans les forêts voisines. Il ne cessa point de marcher pendant quatre jours entiers, et arriva enfin, harassé, déchiré, abattu au village d'Esschenweg, d'où il put gagner le fort d'Hersfeld. Il se retrouvait en pays ami, et n'eut rien de plus pressé que de réunir l'armée qu'il feignait de lever contre les Polonais. Après une série interminable de ruses, de pourparlers, de traités, de promesses, d'excuses et de flatteries, trouvant enfin l'occasion propice, il fondit tout à coup sur la Saxe, l'occupa sur tous les points, et y établit son horrible domination, qui fit frémir l'Allemagne et souleva d'horreur tout le monde chrétien.

« Parmi ces trahisons, ces assauts, ces ruines, ces boucheries, Ariald, sire de Drosendorf, vint attaquer à l'improviste la place de Naumbourg, située loin du théâtre de la guerre et qu'il croyait, par cela même, incapable de résister. Mon père et Walram, mon frère, lui opposèrent une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Les soldats de mon père et tous les citoyens étaient accourus sur les murailles, sur les créneaux, sur les tours criblant de traits les assiégeants, et leur jetant tout ce qu'ils avaient sous la main. Les femmes déparaient les rues, et apportaient dans leur robe, sur leur tête, sur leur dos, des pierres, du sable, des briques qu'on lançait à la tête des assaillants, qui tombaient en foule dans le fossé. Moi-même j'assistais, avec les autres femmes, à la défense du fort, et je portais aux remparts des grands vases d'eau bouillante et des pierres. J'aperçus mon frère tirant sur les chefs ennemis ; il en avait déjà tué plusieurs, et je lui avançais des flèches. Malheureusement, la corde de son arc vint à se rompre. Je coupai aussitôt une mèche de mes longs cheveux, je les tordis, et nous fixâmes aux deux cornes de l'arc cette corde d'un nouveau genre. Walram y plaçait l'entaille des flèches, et s'en servait à merveille, quand soudain un trait l'atteignit au milieu du front. Il tomba à mes pieds, me serra la main, et dit : " Jésus !" puis il expira dans mes bras. Le sire de Drosendorf s'aperçut qu'un de nos chefs venait de succomber. Il redoubla d'efforts, et porta toute l'énergie de l'attaque sur le point où les citoyens étaient accourus en voyant tomber mon frère. L'un des assistants avait arraché de la blessure le trait fatal, et plusieurs enlevèrent le blessé, en pleurant, afin de le transporter au palais. La confusion qui régna un moment sur le rempart permit à quelques assaillants de se glisser dans la place ; leur chef lui-même fut un des premiers à sauter sur l'épaule et à planter sa bannière au milieu des créneaux. Une foule d'ennemis les suivirent, en mettant tout en déroute sur leur passage. En ce moment, Ariald s'élança à l'improviste derrière mon père,

qui défendait vaillamment les murailles, et, par un acte de lâche et cruelle félonie, le frappa de sa hache, et lui fendit la tête.

“Après cet ignoble exploit, le sire de Drosendorf parcourut toute la ville, passant au fil de l'épée ceux qui se trouvèrent sur son passage. Je courus au palais, toute tremblante, pour enlever et sauver un jeune frère, que j'aimais tendrement. Hélas ! au moment où je pénétrais dans un souterrain qui conduit hors de l'enceinte de la ville, je fus surprise par deux soldats qui pillaient notre demeure. Ils m'entraînèrent, avec l'enfant, dans la salle d'honneur, où se trouvait déjà le cruel vainqueur. Il m'arracha des bras le pauvre petit Végelin, le saisit par les cheveux, lui cracha au visage, et l'égorgea sous mes yeux. Puis, le portant sur une terrasse voisine, il le jeta avec rage à deux ours que mon père tenait enchaînés aux portes du jardin. Le croiriez-vous ? ces animaux, à qui le pauvre enfant portait tous les jours un peu de pain, le reconnurent tout sanglant. Ils poussèrent des hurlements épouvantables, et, au lieu de le dévorer, commencèrent à lécher, en gémissant, le sang qui coulait de ses blessures.

(à continuer)

## CHRONIQUE PARISIENNE

---

Dans nos villages français, qui, bien que plus anciens que les vôtres, ne révèlent pourtant pas beaucoup d'œuvres d'art et de curiosités, on se trouve parfois fort embarrassé de ses visiteurs citadins et de ses invités, qu'à tout prix, cependant on voudrait distraire.

Quand on a visité l'église restaurée ou rebâtie par M. le curé, donné un coup d'œil à la maison d'école, énuméré les nouveaux chemins vicinaux et constaté les jeunes plantations des environs, que voulez-vous qu'on fasse de son hôte ?

Louis Veuillot raconte quelque part les ennuis d'un ménage de province aux prises avec cette difficulté, et qui, ne sachant de quel bois faire flèche, risquait sérieusement cette proposition : "Et maintenant, si nous allions voir le nouveau drap mortuaire ?"

Je dois dire que dans les départements de l'Ouest, où il y a plus de foi, on a trouvé un moyen d'être moins embarrassé, vis-à-vis de ses parents éloignés, amis, connaissances et visiteurs des villes. Cela consiste à ne les inviter que pour des jours de grandes fêtes religieuses, et spécialement pour cette fête toute gracieuse et toute française de la Première-Communion.

Heureuse idée ! car il n'y a point de plus beau jour pour voir le village : et on finira bien par le savoir, quand les touristes rassasiés des villes et devenus curieux des mœurs de province, voudront en étudier *de visu* les manifestations principales et consentiront à passer au village un jour de Première-Communion.

C'est une chose merveilleuse que dans le concert uniforme des pompes et de la liturgie catholiques, chaque pays ait trouvé le moyen de se créer une manifestation plus populaire et plus aimée, affectant à ses yeux un caractère traditionnel et aux yeux des autres un caractère national. Vienne a sa royale procession de la Fête-Dieu ; Rome, ses fêtes pontificales ; Séville, sa Semaine Sainte ; Paris, ses conférences quadragésimales ; le village français a ses Premières-Communions.

Sans doute l'œuvre si touchante de la préparation eucharistique n'est pas exclusivement particulière à la France. Si les catéchismes modèles de St. Sulpice sont bien ingénieusement organisés, ceux de Rome sont charmants aussi. Les longues files d'enfants qui accourent à l'église et y apprennent en chantant *la Doctrine* : cet appel public de la clochette et des voix dans la rue, ces épreu-

ves et ces examens suprêmes, ce couronnement et cette proclamation de *l'Empereur du catéchisme* au Transtévère sont bien gracieux. Mais il ne paraît pas que tant de préparatifs aient une conclusion bien solennelle et les Premières-Communions, comme les communions pascales d'ailleurs, m'ont semblé noyées à Rome dans l'éclat et le bruit des grandes *fonctions* pontificales.

Il n'en va pas de même en France, où l'admission des enfants à la table sainte est sans contredit la plus belle fête de l'année. Quelle heureuse idée d'abord que cette retraite préparatoire de trois jours, où le pasteur souvent secondé par un ou deux missionnaires, donne un dernier coup d'œil et fait une dernière toilette à ses chères petites âmes! Rien n'est épargné pour que les confessions générales soient soigneuses et pour que toutes les lumières de la foi inondent à flots ces jeunes cœurs.

Et pendant que les préparatifs intérieurs se font à l'église, les préparatifs extérieurs vont leur train à la maison. Les mères et les sœurs sont bien empressées, et comme on l'a fait remarquer, cela ressemble tout à fait,—mais en beau,—aux apprêts d'une noce. Voici que l'on débat gravement le menu du trousseau; à savoir un habit de drap neuf avec pantalon blanc pour les garçons; une robe blanche avec voile et couronne de fleurs pour les filles. Reste aussi à décider si le cierge sera gros, si le chapelet sera d'argent, si le livre de messe aura fermoirs et tranches dorées. Et puis, il y a aussi le brassard de soie blanche à crépines d'or, le cadeau à offrir à M. le curé et le compliment à lui faire..... Charmantes sollicitudes, où se consomment les dernières semaines et qui font à tous ses cœurs simples, apesantis parfois sur une vie monotone, tout un horizon de bonheur, d'activité et de lumière.

Nos Premières-Communions en France sont généralement fixées au dimanche de la Trinité. Quelques rares paroisses ont pourtant retenu l'usage de la célébrer au jour de l'Ascension, de la Fête-Dieu et de la Pentecôte. Les parents ont un avant-goût des émotions du lendemain, quand, la veille du jour fié et au sortir du tribunal de la pénitence, ils voient leurs chers petits s'agenouiller devant eux et leur demander pardon—souvent avec larmes—de chagrins déjà bien lointains et bien oubliés, et d'offenses déjà bien excusées. Il n'y a point de meilleurs espoirs que ceux qui s'éveillent au cœur des pères à pareil moment; il n'y a point de plus douces larmes que celles qui tombent des yeux des mères.

Et que dire des charmantes instances qui se font alors de la part de ces petits fiancés de J.-C. à l'adresse de ceux de leurs parents qui ont déserté la table sainte! Comme ils sont pressants! Comme ils sont aimables dans le siège qu'ils font des âmes de

leurs pères et de leurs frères, et comme souvent, le Démon a dû reculer devant ces apôtres de dix ans !

Dès matin, le carillon des grands jours a jeté dans les airs ses joyeuses volées et l'on vague à la toilette des enfants. Les dernières recommandations sont faites, les derniers baisers et les derniers sourires échangés, et l'on conduit les communiants non pas à l'église encore, mais à la maison d'école ou au presbytère. Là, le clergé vient processionnellement les chercher au chant du *Veni Creator* et au son des cloches, pour montrer quel cas fait l'Eglise de cette nouvelle et charmante recrue de ses banquets et quels espoirs elle attache à cette initiation de vie sacramentelle.

L'autel a ses plus belles fleurs, le prêtre ses plus riches ornements ; et quand, les cierges allumés et les chants pieux assoupis pour un instant, le pasteur se retourne et voit tous ces frais visages inclinés sur les livres entrouverts et tous des cœurs occupés de l'approche du divin Maître, c'est en toute vérité qu'il peut reprendre la parole des cantiques de Salomon et s'écrier : " Que mon Bien-aimé descende maintenant dans son jardin, et qu'il y goûte du fruit des arbres qu'il y a plantés ! " *Veniat nunc Dilectus meus in hortum suum et comedat de fructu pomorum suorum.*

Les plus grands maîtres de la chaire contemporaine ont tenu à s'essayer à ce genre d'allocutions que ne connaissait pas Bossuet ; et d'ailleurs il n'est pas de village si reculé qui n'ait ce jour-là son prédicateur éloquent, tant la circonstance est d'elle-même émouvante. Alors que tous les cœurs sont pleins et que la grâce en déborde, au moment où les meilleurs souvenirs affluant se mêlent aux meilleures espérances, à l'heure où les larmes tombent sur les livres de prières et que les incrédules eux-mêmes ne peuvent se défendre d'une certaine impression, le plus simple des curés de campagne n'a pas de peine à être éloquent. Aussi, ces sortes d'allocutions sont-elles vivement goûtées des populations qui ne comprendraient pas une cérémonie de Première-communication, sans la double exhortation obligée de la préparation et de l'action de grâces.

Ce n'est qu'après avoir ouvert le tabernacle et découvert le ciboire, que le célébrant se retournant vers son jeune auditoire, cherche dans son cœur les images les plus saisissantes et les paroles les plus enflammées pour le préparer à son bonheur ; puis les enfants élèvent la voix à leur tour. Il semble qu'une prière silencieuse soit trop peu digne de ce grand acte de foi eucharistique ; et c'est tout haut qu'ils tiennent à saluer et à appeler le Bien-Aimé. Plus tard, ils pourront cacher dans l'ombre des nefs leur ferveur de préparation et l'expression de leurs sentiments intimes, aujourd'hui

ils doivent à l'Eglise, qui les a cultivés en vue de cette initiation, le concours et l'hommage d'une manifestation éclatante.

Des livres récents et mouillés des larmes de milliers de lecteurs chrétiens disent assez haut que cet appareil n'est pas inutile. Car il est maintenant constant, non-seulement que des pécheurs y ont recouvré la grâce, mais que des incrédules et des hérétiques y ont recouvré la foi.

Après que les enfants ont achevé de réciter à haute voix les actes préparatoires à la communion, on leur enlève les cierges et pendant que l'orgue soupire ses plus suaves mélodies ou qu'un chœur de jeune filles entonne un cantique le divin banquet a commencé. Presque partout, particulièrement dans les campagnes, la communion des fidèles est nombreuse. Il s'agit d'accompagner les enfants; et le pasteur a fortement recommandé aux parents et aux amis de ses élèves de ne pas négliger ce pieux devoir. Souvent aussi, le jour de la Première-Communion suivant de très près le temps des Pâques, bénéficie des impressions encore naissantes du carême et amène à la sainte table un plus grand nombre de paroissiens.

Le tabernacle étant refermé, le célébrant se retourne encore et dans une seconde allocution, il rappelle aux communicants leur bonheur, puis leurs devoirs. Devoirs envers Dieu d'abord par la persévérance : devoirs envers le prochain ensuite, et à ce moment on ne manque jamais de réclamer la prière toute puissante des communicants pour les pères et mères, pour les parents défunts dont on fait vibrer le souvenir, pour l'Eglise, le diocèse et la paroisse elle-même dont ils sont la plus jeune ressource et la dernière moisson.

Les enfants ne se retirent point avant d'avoir prié avec le pasteur aux intentions du Souverain Pontife, et bien que les parents radieux les attendent pour les embrasser au sortir de l'église, on ne les leur rend pas encore; car il est d'usage sinon de règle de ne considérer la retraite comme close qu'après les exercices du soir. C'est donc à l'école ou au presbytère que les mères et les sœurs empressées apportent les bols fumants et tout ce qui constitue le premier repas de la journée. On est bien gai déjà et bien enjoué, mais sans perdre de vue les cérémonies qui se préparent et le recueillement qu'elles exigeront.

Au son des Vêpres, les rangs se reforment encore; seulement les cierges sont généralement remplacés par des oriflammes, et c'est dans cet appareil guerrier que les enfants reprennent leurs places en face du chœur. Après le chant du *Magnificat*, un prêtre montant en chaire leur explique le sens des promesses baptismales,

qu'en toute connaissance de cause, cette fois, ils vont eux-mêmes et solennellement renouveler. Pensée profondément chrétienne et usage que devraient nous envier les pays catholiques qui n'ont pas l'habitude de rattacher ainsi au baptême l'auguste cérémonie d'une Première-Communion. Rien de plus touchant que de voir, cette instruction terminée, le curé se mettre en tête de son jeune troupeau pour le conduire deux à deux aux fonts du baptême. On y a disposé au préalable un crucifix, des cierges, et le livre ouvert des saints Evangiles. Le pasteur se place à côté comme témoin, et voit défiler les enfants qui s'arrêtent par couple devant le missel, y appuient la main droite et le baisent après avoir récité la courte formule de la rénovation des vœux du baptême. Pendant ce temps, presque toutes les voix des assistants s'unissent dans le chant d'un cantique populaire et belliqueux approprié à la circonstance, et l'on s'ébranle pour une autre plus générale et plus imposante procession.

La nature est trop belle dehors et le printemps trop doux pour que toute cette joie pieuse ne s'exhale pas hors de l'enceinte du temple. Et d'ailleurs tous les peuples ont aimé ces théories mouvantes de la liturgie, qu'on appelle processions. Le peuple est trop passif à l'église et trop immobile dans une nef trop étroite : les processions ont cet avantage de lui rendre un rôle plus actif et de lui donner une part plus personnelle dans le culte. Aussi les aime-t-on beaucoup, surtout à la campagne, et les enfants ayant à faire leur consécration à Marie, c'est devant une croix un peu éloignée de l'église, devant une chapelle solitaire, en face d'un trône improvisé de mousse, de fleurs et de verdure, qu'on se donnera rendez-vous pour cela. Les invocations de Lorette retentissent le long de chemins ombrés et parfumés dont le gazon étouffe le bruit des pas de cette multitude, et quand l'assistance a fait cercle autour la madone, le prédicateur prend encore la parole du haut d'un tertre élevé. Il explique aux enfants que la meilleure sauvegarde de leurs dispositions et de leurs sentiments actuels, c'est Marie et les engage à se consacrer au service de cette auguste reine du Ciel. Une petite fille lit ensuite la formule de la consécration et la procession toujours chantant retourne à l'église où les cérémonies se closent par le salut du Saint-Sacrement.

Cette fois les enfants sont entièrement remis à leur parents et rendus à cette liberté de jouer, si chère au jeune âge et qu'ils n'ont abrégée pendant trois jours que pour être plus dignes de Dieu. Mais ils n'en profitent que pour retourner auprès du père de leurs âmes. Voici en effet les parents et leurs enfants qu'envahissent le presbytère. Le pasteur est encore une fois entouré, fêté, remercié.

On étale devant lui des cadeaux d'autant plus appréciables qu'ils sont souvent le produit d'une cotisation de pauvres. Les familles sont bien fières de pouvoir les lui offrir ; et un ou deux enfants récitent d'une voix inexpérimentée les paroles naïves d'un compliment qui tient tous les cœurs attentifs et souvent, fait couler les larmes. Avec quelle effusion familière et attendrie le bon prêtre y répond !..... C'est le plus beau jour de l'année pour lui aussi, qui en coule de si monotones et de si ternes, au milieu de ses agrestes populations. Et d'ailleurs tout le rapproche de cette famille spirituelle à laquelle il s'est donné, particulièrement la médiocrité irréparable et perpétuelle qui fait de nos curés de campagne français, des pauvres lettrés vivant au milieu de pauvres illettrés et n'ayant en surplus de leurs paroissiens que le prestige de leur savoir et de leur caractère.

D'un bout de la paroisse à l'autre, ce soir-là, des invitations sont échangées et de charmantes agapes préparées en l'honneur des enfants terminent cette précieuse journée. Si l'on est dans la très belle saison, les tables se dressent devant les portes ou sur le gazon, et là, tandis que les enfants se livrent aux ébats d'une gaieté modeste et pure, les grands parents parlent ou rêvent d'avenir. La vie se présente à eux sous de meilleurs auspices ; et ils songent à tout ce que leur vieillesse peut espérer d'enfants si purs et si parfaitement initiés aux devoirs désormais prochains de la vie active.

Quand nos révolutionnaires nous auront enlevé cela, quand par les dernières déductions de leur faux principe d'éducation gratuite obligatoire et laïque ils auront supprimé le catéchisme et la Première-Communion, on se demande s'il restera encore debout une seule force sociale et un seul élément de la vie de famille. Mais en viendront-ils jamais là ?..... Arracheront-ils à ce point les yeux et le cœur du peuple ? Il ne semble pas que ce soit possible, quand on a vu la place que tiennent dans nos mœurs publiques, et cela au sein même des villes les plus perverses, des habitudes religieuses telles que les cérémonies annuelles de la Première-Communion. Les indifférents eux-mêmes en prendraient le deuil et les tièdes en auraient la nostologie. Et le village, qui le remuerait ? qui le mettrait en fête ? Qui éclairerait de rayons surnaturels la vie présente de nos laboureurs et qui donnerait courage à leurs descendants pour reprendre, sans compensations, le soc de la charrue ? Que nos législateurs y songent sérieusement : un peuple à qui l'on a retiré son Dieu, est incapable de vie sociale.

TH. B.

Paris, Juin 1877.